Sigidurs

Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des Déchets Urbains de la Région de Grenoble

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014

INDICATEURS

4 INDICATEURS D'ACTIVITÉS
4 INDICATEURS FINANCIERS

SYNDICAT

6 FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION
9 TERRITOIRE ET POPULATION
10 RÉCOMPENSE

PRÉVENTION

12 AVANCEMENT DU PROGRAMME
13 PLAN D'ACTIONS

COLLECTE

20 PRÉ-COLLECTE
22 COLLECTE
26 RELATION USAGERS

TRAITEMENT ET VALORISATION

28 INSTALLATIONS DE TRAITEMENT
28 FILIÈRES REP
29 PRODUCTION DE DÉCHETS
30 DÉCHÈTERIES
36 SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS
38 CENTRE DE TRI
42 CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
48 AUTRES FILIÈRES DE TRAITEMENT

COMMUNICATION
ANIMATION

50 COMMUNICATION
51 ANIMATION

FINANCES
RESSOURCES HUMAINES

58 COMPTE ADMINISTRATIF
58 COMPÉTENCE TRAITEMENT
61 COMPÉTENCE COLLECTE
62 CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
64 RESSOURCES HUMAINES

67 GLOSSAIRE

L'année 2014 a été marquée par le début d'une nouvelle mandature. En postulant à nouveau à la présidence du SIGIDURS, j'ai voulu exprimer ma volonté de continuer le travail entrepris depuis plusieurs années avec les membres du bureau, du comité syndical et tous les élus du territoire.

Ensemble, nous allons poursuivre les actions du syndicat dans le domaine de la fourniture d'énergie, dans la construction de nouvelles déchèteries et d'une ressourcerie ou encore dans l'augmentation des performances de collecte sélective.

Cette politique continuera par ailleurs de s'accompagner du souci permanent de maîtrise des coûts pour ne pas alourdir les impôts de nos administrés.

Nos efforts ont été récompensés en 2014 par la remise du trophée de La Marianne d'Or, reçu pour l'innovation permanente dans nos actions. Cela doit nous encourager à poursuivre dans le même esprit pour aborder les nombreux défis de demain.

Il s'agit de préparer notre syndicat à d'éventuels changements de territoires suite à la réforme de l'intercommunalité, de l'inscrire dans la loi sur la transition énergétique par la production de plus d'énergie ou encore, dans l'économie circulaire en développant la valorisation matière.

Bernard Angels,

Président du SIGIDURS

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

209 149 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

505 KILOS DE DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT

85% DE DÉCHETS VALORISÉS

VALORISATION

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
57,4%

VALORISATION MATIÈRE
24,8%

VALORISATION ORGANIQUE
2,7%

INDICATEURS FINANCIERS

BUDGET

FONCTIONNEMENT
52 087 888€

INVESTISSEMENT
24 876 791€

TOTAL
76 964 680€

COÛT DU TRAITEMENT À LA TONNE

Déchets inertes	OMr	Déchets végétaux	Encombrants	DDS
0,00€	113,87€	44,38€	42,01€	1 162,35€

SYNDICAT

Traitement et valorisation des déchets

42 COMMUNES CONCERNÉES

311 215 HABITANTS

Collecte des déchets

36 COMMUNES CONCERNÉES

144 694 HABITANTS

Créé en 1978, le SIGIDURS exerce une mission de service public, telle que définie par le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de l'Environnement.

Depuis sa création, les communes adhérentes lui ont délégué la compétence traitement et valorisation des déchets.

Depuis 2009, le SIGIDURS s'est doté de la compétence collecte qu'il exerce sur les communautés de communes Ouest Plaine de France (CCOPF) et Pays de France (CCPF) et sur la communauté d'agglomération Roissy Porte de France (CARPF).

Dans le cadre d'une convention, le Syndicat traite également les déchets d'une collectivité limitrophe d'environ 110 000 habitants.

En 2014, le SIGIDURS a reçu la Marianne d'Or pour l'innovation permanente dans sa gestion des déchets.

FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION

COMITÉ SYNDICAL

Bernard **ANGELS**
Président
Maire d'Ecouen

Michelle **HINGANT**
1ère Vice-Présidente
Chargée des affaires générales, du personnel, de la communication et de l'habillage du CVE
Conseillère municipale de Domont

Michel **AUMAS**
2ème Vice-Président
Chargé du centre de tri
Maire d'Arnouville

Maurice **MAQUIN**
3ème Vice-Président
Chargé du centre de valorisation énergétique
Adjoint au Maire de Villiers-le-bel

Hervé **DEZOBRY**
4ème Vice-Président
Chargé des déchèteries
Maire de Le Mesnil-Aubry

Communauté d'agglomération Val de France

Ali **ABCHICHE**
Adjoint au Maire de Sarcelles

Claude **BONNET**
Adjoint au Maire de Bonneuil-en-France

Mohammed **HAKKOU**
Adjoint au Maire de Gonesse

Marcel **BOYER**
Adjoint au Maire d'Ecouen

Thierry **CHIABODO**
Adjoint au Maire de Goussainville

Sabry **KALAA**
Adjoint au Maire de Garges-lès-Gonesse

Laëtitia **KILINC**
Conseillère municipale de Villiers-le-bel

Daniel **LOTAUT**
Adjoint au Maire de Garges-lès-Gonesse

Lionel **LECUYER**
Conseiller municipal de Vémars

Daniel **MELLA**
Adjoint au Maire de Marly-la-Ville

Marie-Louise **MONIER**
Adjointe au Maire d'Arnouville

François **PUPONI**
Député-Maire de Sarcelles

André **SPECQ**
Maire de Marly-la-Ville

Le SIDOMRS est administré par un Comité syndical, composé depuis avril 2014 de 68 élus locaux représentant les 42 communes, dont 26 membres titulaires présentés ci-dessous.

Le Comité syndical définit la politique du Syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service public des déchets.

Un Bureau syndical composé de 19 membres prépare le Comité et les délibérations.

Isabelle **BERESSI**
Membre du bureau syndical
Conseillère municipale de Sarcelles

Yolande **GARRET**
Membre du bureau syndical
Conseillère municipale de Gonesse

Marie-Claude **CALAS**
Membre du bureau syndical
Adjointe au Maire de Bouqueval

Sylvaine **BABOUILLARD**
Membre du bureau syndical
Chargée de la prévention
Adjointe au Maire de Moisselles

Laurent **DENOUX**
Membre du bureau syndical
Adjoint au Maire de Jagny-sous-Bois

Communauté de communes Ouest Plaine de France

Communauté de communes Pays de France

Jacqueline **HAESINGER**
Adjointe au Maire de Fosses

Paul-Édouard **BOUQUIN**
Conseiller municipal de Domont

Alain **BOURGEOIS**
Maire d'Ézanville

William **DEGRYSE**
Adjoint au Maire de Saint-Brice-sous-Forêt

Érick **CORINTHE**
Adjoint au Maire de Mareil-en-France

Michel **OMONT**
Adjoint au Maire de Roissy-en-France

Serge **KASZLUK**
Adjoint au Maire d'Attainville

Michel **LACOUX**
Adjoint au Maire de Bouffémont

Christian **LAGIER**
Maire de Piscop

David **VEDIE**
Adjoint au Maire de Bellefontaine

Christophe **VIGIER**
Conseiller municipal délégué à Chaumontel

FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION (suite)

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le Comité syndical s'appuie sur une structure administrative et technique composée, au 31 décembre 2014, de 46 personnes.

Le service collecte et le service communication-animation-prévention représente plus de la moitié des effectifs (26 personnes sur 46).

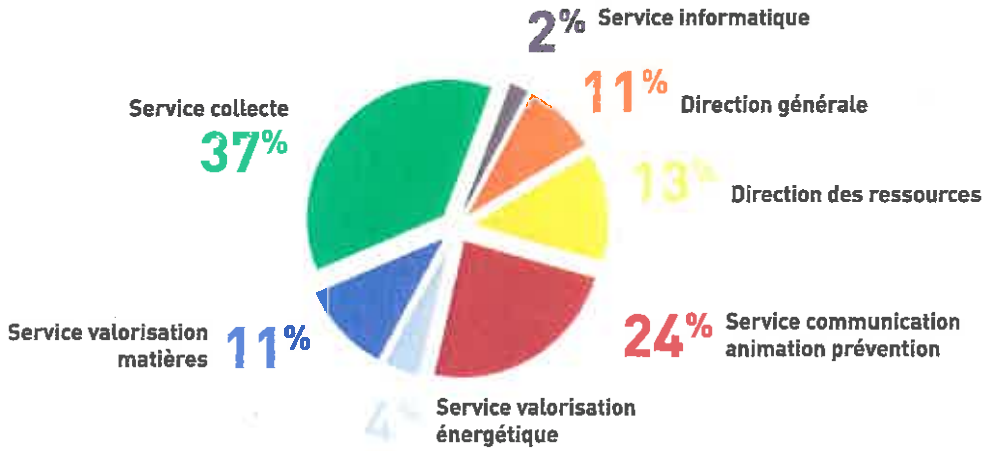

Je roule 100 % électrique grâce à la valorisation des déchets

Dans le cadre de l'acquisition de véhicules, le SIGIDURS s'est inscrit une nouvelle fois dans une démarche éco-citoyenne. Il s'est doté de deux véhicules électriques habillés aux couleurs du Syndicat et marqué du message "Je roule 100 % électrique grâce à la valorisation des déchets". En effet, ils sont alimentés par l'électricité produite par le Centre Valorisation Énergétique (CVE), une manière de lutter contre la pollution de l'air et la raréfaction des ressources naturelles.

TERRITOIRE ET POPULATION

RÉCOMPENSE

En 2014, le SIGIDURS a reçu la Marianne d'Or pour l'innovation permanente dans sa gestion des déchets.

Cette distinction honore bien évidemment les élus et les équipes du SIGIDURS mais vient aussi saluer le rôle d'un service public chargé de la valorisation des déchets ménagers. Elle est surtout la récompense de l'action de son Président, un homme qui a travaillé pour que le Syndicat, qu'il préside depuis 1995 et qui comptait à l'époque 14 communes, se distingue aujourd'hui par la mise en œuvre de projets innovants, par une gestion financière saine et rigoureuse et enfin, par une proximité étroite avec les usagers.

Malgré les investissements effectués (107 millions d'euros en 5 ans) et malgré deux relèvements du taux de TVA, le SIGIDURS appelle, pour la compétence traitement auprès de ses collectivités adhérentes, un montant de contributions sans hausse depuis 2012. Cela est possible grâce une maîtrise des dépenses et à l'amélioration des recettes de fonctionnement.

Vincent Cassez - Directeur général, **Bernard Angels** - Président, Nathalie Desbrosses - Directrice générale adjointe

La Marianne d'Or souligne le succès d'une politique d'innovation permanente

2004 Mise en service d'un centre de tri d'une capacité de 15 000 tonnes par an.

2004 à 2013 Modernisation de l'usine d'incinération pour en faire un centre de valorisation énergétique performant, participant au développement des énergies renouvelables en permettant la production d'électricité et de chaleur à partir des déchets.

2008 Construction et ouverture de trois déchèteries sur un territoire qui n'en comptait pas.

2009 Exercice de la compétence collecte pour 18 communes (62 000 habitants).

2010 Modernisation du centre de tri avec la mise en place d'un tri automatisé.

2011 Engagement dans un Programme Local de Prévention des déchets.

Acquisition d'un véhicule pédagogique spécialement aménagé pour aller à la rencontre des habitants directement sur les lieux de vie : écoles, marchés et centres commerciaux, foires, expositions, brocantes et autres événements.

Participation à l'expérimentation de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques menée par Eco-Emballages. Le centre de tri est retenu comme site pilote industriel.

2012 Le syndicat est également retenu pour l'expérimentation auprès des habitants (5 collectivités sélectionnées en Île de France).

2013 Ouverture d'une 4ème déchèterie et partenariat pour l'accès à 2 déchèteries de syndicats voisins permettant d'offrir un véritable service de proximité pour les usagers avec une déchèterie pour 5 000 habitants.

Exercice de la compétence collecte pour la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (79 000 habitants supplémentaires).

PRÉVENTION

-7% D'OMA PRODUITS
OBJECTIF 2015

-7 KG PAR HABITANT
DEPUIS 2010

1 544 FOYERS ÉQUIPÉS D'UN COMPOSTEUR

1 230 ÉLÈVES SENSIBILISÉS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La prévention des déchets consiste à développer des actions visant à éviter, réduire voir retarder l'apparition des déchets, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement.

Un focus particulier a été porté en 2014 sur le développement du réemploi, avec la mise en place d'actions innovantes telles que le Troc Livres en gare ou le Repair Café.

Réduire les quantités de déchets produits, sensibiliser les habitants au réemploi et aux bonnes pratiques en matière de réduction des déchets, donner une seconde vie aux objets, tels sont les objectifs du SIGIDURS.

AVANCEMENT DU PROGRAMME

HISTORIQUE

Depuis 2011, le SIGIDURS s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) dont l'objectif est de réduire de 24 kg par habitant la production d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) sur le territoire concerné d'ici à 2015 (voir page 9).

INDICATEURS DE FLUX

Le tableau ci-contre montre l'évolution, de 2010 à 2014, de la quantité de déchets produits par les habitants des communes couvertes par le PLPD.

	Ratios en kg/hab. de 2010 à 2014					
	2010	2011	2012	2013	2014	2010/2014
OMr	279	275	263	267	265	-14
Emballages	41	43	46	50	51	10
Journaux	6	5	4	4	3	-3
Verre	19	19	19	19	19	0
Total OMA*	345	342	331	340	339	-7
Déchets végétaux	48	56	65	62	62	14
Encombrants	46	46	41	32	42	- 4
DMS	0,14	0	0	0	0	0
Total DMA hors déchèteries	438	444	437	434	443	5

Les ordures ménagères et assimilées sur le territoire du PLPD ont baissé de 7 kg par habitant entre 2010 et 2014. Le tableau ci-dessus met en évidence pour cette même période une diminution de 14 kg par habitant des OMr alors que le produit de la collecte sélective a augmenté de 7 kg par habitant.

*** OMA : Ordures ménagères et assimilées**

PLAN D'ACTIONS

COMPOSTAGE : UNE ACTION PHARE

Déployé depuis 2010, le compostage reste une action phare du PLPD. En 2014, cette opération a été étendue à l'ensemble du territoire de la CARPF.

Compostage individuel

Depuis 2010, le SIGIDURS distribue aux habitants des composteurs individuels d'un volume de 300 ou 400 litres.

Composteur en bois d'une capacité de 300 litres.

Territoire	Foyers équipés en 2014	Foyers équipés depuis 2010	
		Nombre	Taux d'équipement*
PLPD	127	1 080	7,2 %
CARPF	209	464	2,4 %
Total	336	1 544	4,8 %

*par rapport au nombre total de foyers sur le territoire.

Composteur en plastique d'une capacité de 400 litres.

COMPOSTAGE : UNE ACTION PHARE (suite)

Compostage partagé en pied d'immeuble

Bio-seau de pré collecte des déchets

7 SITES DE COMPOSTAGE

8 RÉFÉRENTS FORMÉS

5 RÉSIDENCES

137 FOYERS VOLONTAIRES

Territoire	Résultats 2014		
	Sites de compostage	Résidences	Référents
PLPD	5	3	4
CARPF	2	2	4
Total	7	5	8

Inauguration du site de compostage de la résidence l'Ormeteau à Goussainville.

Compostage autonome en établissement

Les projets de compostage en établissements scolaires connaissent une bonne progression : cinq nouveaux sites ont été installés dans deux collèges, un lycée, un groupe scolaire et un centre de loisirs. Par ailleurs, neuf projets pédagogiques ont été menés dans deux centres de loisirs, six écoles et un collège.

Un établissement de soins a également mis en place un site de compostage de ses déchets de préparation de repas.

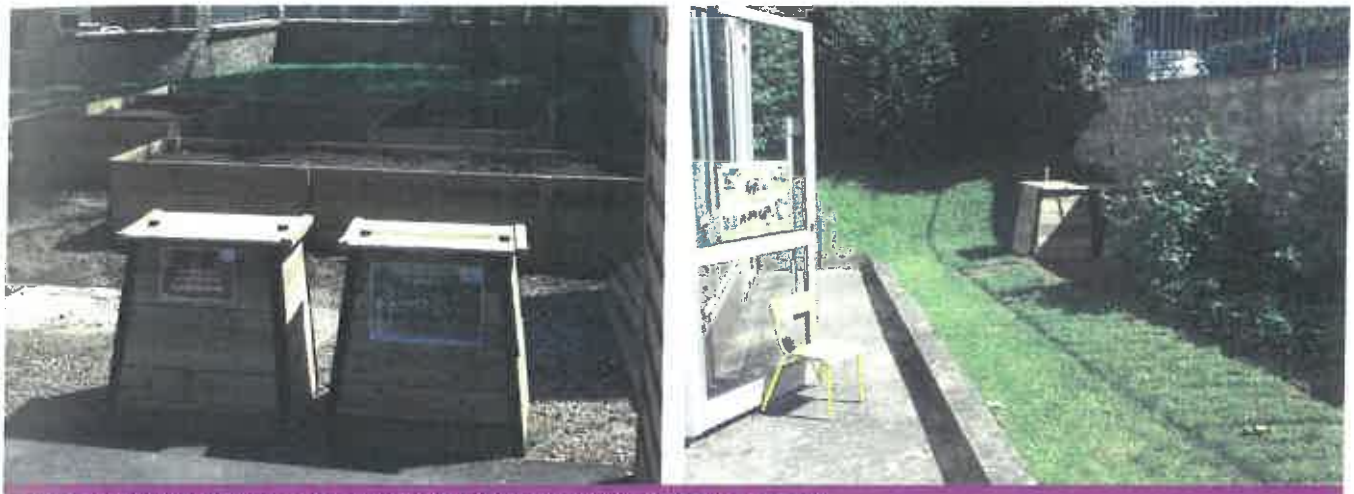

Sites de compostage dans les écoles primaire et maternelle Georges Brassens à Vémars.

Animations sur le compostage

Face au vif intérêt suscité par "Les Journées du Compostage", une nouvelle formule "La Semaine du Compostage" a été mise en place. Elle inclut la distribution de sacs de compost sur deux journées dans chaque déchèterie. L'animation durant une semaine entière permet de toucher un plus large public et de créer une nouvelle dynamique. L'accent est mis sur les scolaires, les jeunes et les personnes âgées.

Animations sur le thème du compostage dans les établissements scolaires.

FOCUS SUR L'ACTION DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI

Réemploi en déchèterie

Une part non négligeable d'objets déposés en déchèterie peut encore être réemployée. Partant de ce constat, le SIGIDURS a lancé une expérimentation en partenariat avec la communauté Emmaüs de Bernes-sur-Oise (acteur majeur du réemploi).

Un espace de dépôt temporaire a ainsi été installé sur la déchèterie de Louvres pendant une période de deux mois.

L'association a récupéré 4,5 tonnes d'objets, principalement des meubles et de l'électroménager, pouvant être réutilisés, réparés et revendus dans son magasin.

Cette expérimentation a permis de donner une seconde vie aux objets et de sensibiliser les usagers de la déchèterie à cette pratique.

La déchèterie de Louvres participait au réemploi avec la communauté Emmaüs de Bernes-sur-Oise.

Troc livres en gare

Comme chaque année, le SIGIDURS a participé à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) qui avait lieu du 24 au 29 novembre 2014 et a proposé trois nouvelles animations : un troc-livres en gare en partenariat avec la SNCF, un Repair Café ainsi qu'une collecte de jouets.

Le troc-livres consiste à échanger un livre déjà lu ou inutilisé contre un autre. Les dons doivent concerner des ouvrages en bon état et de préférence des romans, des documentaires, des livres de jeunesse et des bandes dessinées.

Pour mener à bien cette action, le Syndicat a sollicité la SNCF dans le cadre d'une convention de partenariat. L'animation s'est déroulée sur la ligne H (seule ligne qui traverse les communes concernées par le PLPD), dans les gares de Luzarches et Bouffémont/Moisselles, lors de la SERD, aux heures de pointe, c'est-à-dire de 6h30 à 8h30.

Cette action a permis de sensibiliser 181 usagers et le personnel de la SNCF à la réduction des déchets et plus particulièrement au réemploi, en donnant une seconde vie aux livres.

Troc livres en gare de Bouffémont.

Repair café

Né aux Pays-Bas, ce concept qui essaime actuellement en France est l'occasion de réparer ensemble des objets qui sinon seraient jetés.

C'est une activité de réparation participative, un lieu convivial où chacun vient avec son objet abîmé : vêtement (textile), petit appareil ménager (PAM), ordinateurs, jouets, bijoux...on les répare ensemble avec l'aide de bénévoles.

82 personnes sont venues au premier Repair Café organisé par le SIGIDURS au cours de la SERD. 86 objets, totalisant un poids de 349 kilos, ont pu ainsi avoir une seconde vie.

Premier repair café organisé dans le gymnase Charles de Gaulle à Domont.

Collecte de jouets

Une collecte de jouets a été mise en place dans 4 écoles du territoire au profit de la Croix-Rouge Française d'Ézanville. Le but premier était de sensibiliser l'ensemble des agents au réemploi et en particulier aux bonnes pratiques en matière de réduction des déchets (échange ou don entre collègues). Les jouets restants dans le bac ont été donnés à la Croix Rouge Française. Une collecte de jouets a également été mise en place au sein du SIGIDURS.

PROMOTION DES ÉCO-ACHATS

Pour la première fois, le SIGIDURS a organisé dans le magasin Carrefour de Goussainville, une opération de sensibilisation des consommateurs à la prévention des déchets et plus particulièrement aux achats responsables.

Pour cela, deux chariots contenant des produits identiques (mêmes marques et même quantité de produits) étaient présentés. L'un, le chariot "mini déchets", générait moins de déchets d'emballages avec des produits grand format, réutilisables, rechargeables, en vrac, labellisés... ; l'autre, le chariot "maxi déchets", était rempli de produits en petit conditionnement, jetables...

Pour attirer l'attention, la différence de prix était également signalée à l'avant des chariots (le "mini déchets" étant d'environ 30 euros moins cher que le "maxi déchets").

Cette opération a aussi été menée au Carrefour Market de Luzarches.

Opération de sensibilisation aux achats responsables.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Une action importante du PLPD est la sensibilisation du jeune public à la prévention des déchets et notamment à la réduction du gaspillage alimentaire.

Rappelons qu'en moyenne, chaque élève jette 120 grammes par repas en primaire et 185 grammes dans le secondaire (d'après une étude menée par la Direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture en novembre 2011).

À ce titre, un appel à projets sur le thème du gaspillage alimentaire en restauration scolaire avait été lancé à la rentrée 2012/2013. Couronné de succès, cet appel a été reconduit à la rentrée 2013/2014. Quatre établissements ont alors été sélectionnés : les écoles élémentaires Robert Doisneau de Moisselles et Louis Jouvet de Luzarches ainsi que les collèges Stendhal de Fosses et Anna de Noailles de Luzarches.

D'octobre 2013 à juin 2014, le SIGIDURS, en partenariat avec les associations Worgamic et De mon assiette à notre planète, a accompagné les 4 structures à chaque étape de la mise en œuvre du projet.

Globalement, le gaspillage alimentaire a diminué de 19 % entre le mois d'octobre et le mois de juin.

Inaugurations des projets de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires de Fosses et Moisselles.

COLLECTE

36 COMMUNES COLLECTÉES

144 694 HABITANTS COLLECTÉS

42 610 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES

5 298 TONNES D'EMBALLAGES ET PAPIERS

13 017 APPELS REÇUS AU NUMÉRO VERT

Depuis juillet 2013, le SIGIDURS assure la collecte des 36 communes appartenant à trois intercommunalités : la Communauté d'agglomération Roissy Porte de France (CARPF), la Communauté de communes Ouest Plaine de France (CCOPF) et la Communauté de communes Pays de France (CCPF).

PRÉ-COLLECTE

En 2014, 6 509 interventions ont été effectuées, soit une augmentation de 92 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique par la distribution à tous les habitants de la commune d'Attainville de trois bacs (ordures ménagères, emballages ménagers et déchets végétaux) et par le fait qu'en 2013 les livraisons sur la CARPF n'avaient commencé qu'en juillet, au moment du transfert de la compétence collecte.

240 000 SACS POUR LES EMBALLAGES RECYCLABLES FOURNIS À LA CCPF

5 380 BACS LIVRÉS

6 509 INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR LE SERVICE COLLECTE

Les 4 agents du pôle des services en régie sont chargés de la livraison et de la maintenance du parc de bacs sur tout le territoire à l'exception de Goussainville qui dispose d'un contrat de location-maintenance avec Véolia.

LA DOTATION D'ATTAINVILLE EN BACS

Le contrat de collecte de Val'Horizon arrivant à échéance au 31 décembre 2014, il a été décidé d'équiper les 555 foyers attainvillois de trois conteneurs.

Après une enquête de dotation réalisée en porte à porte, une distribution massive de bacs a permis de livrer 95 % des foyers enquêtés. A cette occasion, le guide de tri et le guide déchèterie ont été distribués.

La nouvelle prestation de collecte par Véolia a débuté dès le 1er janvier 2015. Les agents du service collecte sont très présents sur le terrain afin de suivre le bon déroulement des collectes. Ils sont chargés de contrôler aussi bien la conformité des déchets et des bacs présentés par les riverains que le travail des équipes de collecte.

COLLECTE

CCOPF, CCPF, Ecouen et Bouqueval

La collecte est réalisée sur le territoire transféré en 2009 (CCOPF, CCPF, Ecouen et Bouqueval) par VEOLIA et organisée comme suit, à l'exception d'Attainville :

OMr	hebdomadaire pour l'habitat pavillonnaire
	bihebdomadaire pour l'habitat collectif ou quartiers denses
Emballages ménagers & Papier	hebdomadaire
Encombrants	mensuelle pour Ecouen et la CCOPF
	bimestrielle pour la CCPF
Déchets végétaux	fréquence variable en fonction des saisons sur tout le territoire excepté Bouqueval
Verre & Papier	bornes d'apport volontaire
DDS	8 collectes* par an sur la CCOPF
	24 collectes* par an sur la CCPF

*** collectes proposées en apport volontaire au camion dédié à ce type de déchets.**

CARPF (hors Ecouen et Bouqueval)

	CARPF	Goussainville
OMr	bihebdomadaire	bihebdomadaire à trihebdomadaire selon les secteurs
Emballages ménagers & Papier	hebdomadaire	
Encombrants	mensuelle et bimestrielle pour Le Mesnil-Aubry	mensuelle ou bimensuelle selon les secteurs
Déchets végétaux	fréquence variable en fonction des saisons	
Verre & Papier	bornes d'apport volontaire	
DDS	144 collectes* par an	

La collecte est réalisée sur la CARPF (hors Goussainville, Ecouen et Bouqueval) par SEPUR et sur la commune de Goussainville par VEOLIA

*** collectes proposées en apport volontaire au camion dédié à ce type de déchets.**

Le SIGIDURS prévoit également des **collectes spécifiques pour les déchets produits sur des événements particuliers** telles que les brocantes et foires.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES MÉNAGERS

	Ordures ménagères			Emballages ménagers		
	Tonnage annuel collecté	Evolution 2013 - 2014	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Evolution 2013 - 2014	Ratio en kg/hab.
CCOPF	12 524	-3,2 %	259	2 322	-11,2 %	48
CCPF	2 631	12,8 %	272	584	11,8 %	60
Ecouen	1 642	-2,9 %	224	348	1,7 %	48
Bouqueval	80	-24,2 %	236	17	-34,7 %	51
CARPF hors Ecouen et Bouqueval	25 713	-	326	2 026	-	26
Total	**42 610**		**294**	**5 298**		**37**

Le territoire concerné par l'extension des consignes de tri affiche un ratio de collecte pour les emballages et papier de près de 50 kg par habitant alors qu'il est moitié moins important sur la CARPF (hors Ecouen et Bouqueval).

A l'inverse, le ratio des ordures ménagères est de 326 kg par habitant de la CARPF, soit 69 kg de plus que sur le territoire collecté depuis 2009.

COLLECTE DU VERRE ET DU PAPIER EN BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

En 2014, une campagne d'affichage a été réalisée sur l'ensemble des bornes papier de la CARPF (hors Ecouen, Bouqueval et Goussainville) afin de rappeler que les papiers peuvent être déposés dans les bacs à couvercle jaune, avec les emballages.

Les tonnages papier de Bouqueval ont fortement diminué car les bornes des déchèteries ne sont plus incluses dans ceux-ci.

	Verre			Papier		
	Tonnage annuel collecté	Evolution 2013 - 2014	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Evolution 2013 - 2014	Ratio en kg/hab.
CCOPF	789	2,2 %	16	152	-3,3 %	3
CCPF	283	-5,3 %	29	38	-24,5 %	4
Ecouen	161	5,0 %	22	26	-17,2 %	4
Bouqueval	9	23,1 %	28	1	-91,7 %	2
CARPF hors Ecouen et Bouqueval	943	0,1 %	12	317	-2,3 %	4
Total	**2 185**		**15**	**533**		**4**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

	Encombrants			Déchets végétaux		
	Tonnage annuel collecté	Evolution 2013 - 2014	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Evolution 2013 - 2014	Ratio en kg/hab.
CCOPF	2 106	31,9 %	44	2 878	7,1 %	60
CCPF	337	-0,3 %	35	978	10,6 %	101
Ecouen	229	125,9 %	31	340	7,1 %	46
Bouqueval	-	-	-	-	-	-
CARPF hors Ecouen, et Bouqueval	3 513	-	44	3 273	-	41
Total	**5 716**		**40**	**7 336**		**51**

Les tonnages d'encombrants sont en forte augmentation sur les communes d'Ecouen, Ezanville et Domont suite à l'arrêt de la collecte de ces déchets en régie sur appel téléphonique. Les administrés n'ont pas le réflexe d'apporter leurs déchets en déchèteries et profite de la collecte en porte à porte.
La collecte des déchets végétaux, quant à elle, est en évolution continue depuis 2010.

COLLECTE DES TEXTILES

	En borne d'apport volontaire		
	Tonnage collecté	Evolution 2013 - 2014	Ratio en kg/hab.
CCOPF	131	4,3 %	3
CCPF	41	-12,6 %	4
Ecouen	26	-19,9 %	3
Bouqueval	6	-7,9 %	12
CARPF hors Ecouen, et Bouqueval	129	-	2
Total	333		2

En 2014, les tonnages collectés ont diminué malgré un nombre de bornes quasiment constant. La dotation souhaitée est d'une borne pour 2000 habitants. Le développement du réseau a ainsi continué sur trois communes : Bouqueval, Marly-la-Ville et Villeron.

	Lors des évènementiels		
	Tonnage 2013	Tonnage 2014	Évolution 2013-2014
Brocante d'Ézanville	0,280	0,300	6,7 %
Foire de Domont	0,390	1,200	67,5 %

Sur les évènementiels d'Ezanville et Domont où ont été installées des bornes textiles temporaires, les tonnages ont augmenté, particulièrement à la Foire de Domont.

COLLECTE DES SERVICES TECHNIQUES

En nombre de bennes

	Encombrants	Végétaux	Gravats	Pneus	Autres	Total
CCOPF	162	20	8	1	0	191
CCPF	10	0	0	0	0	10
Ecouen	14	0	0	0	0	14
Bouqueval	-	-	-	-	-	-
Total	186	20	8	1	0	215
bennes de 7m³	12	16	8	1	0	37
bennes de 15m³	174	4	0	0	0	178

Le nombre total de rotations est relativement constant. Les services techniques déchargent les déchets végétaux directement sur les plateformes de compostage, d'où la diminution du nombre de bennes dans cette catégorie par rapport à 2013.

COLLECTE EN BAVE

Les projets d'implantation de Bornes d'Apport Volontaire Enterrées (BAVE) en tri-flux (ordures ménagères, emballages légers et papier, verre) continuent, comme à Ecouen dans la rue Jean Bullant. La mise en place des BAVE s'accompagne d'une communication et d'un porte-à-porte avec distribution d'un guide de tri et de deux sacs de pré-collecte (un pour les emballages et les papiers et un autre pour le verre).

Un autre projet a été lancé à la résidence le Village à Saint-Brice-sous-Forêt (270 logements) avec un début des travaux fin 2014 pour une mise en service en mars 2015.

RELATION USAGERS

Depuis le 1er février 2014, un nouveau système de téléphonie via un serveur vocal est mis en place. Celui-ci permet de répartir les appels arrivant au numéro vert entre les différents services du SIGIDURS. Ce nouveau fonctionnement facilite l'orientation des usagers vers le service compétent pour répondre à leurs questions.

Ainsi, les appels concernant :

- les problèmes de collecte et la livraison-maintenance des bacs sont orientés vers le service Collecte ;
- les questions relatives aux consignes de tri vers le service CAP ;
- les informations sur les déchèteries et le compostage vers le service SVM.

0 800 735 736

appel gratuit depuis un poste fixe

13 017 APPELS REÇUS

78% DES APPELS CONCERNENT LA COLLECTE ET LA MAINTENANCE DES BACS

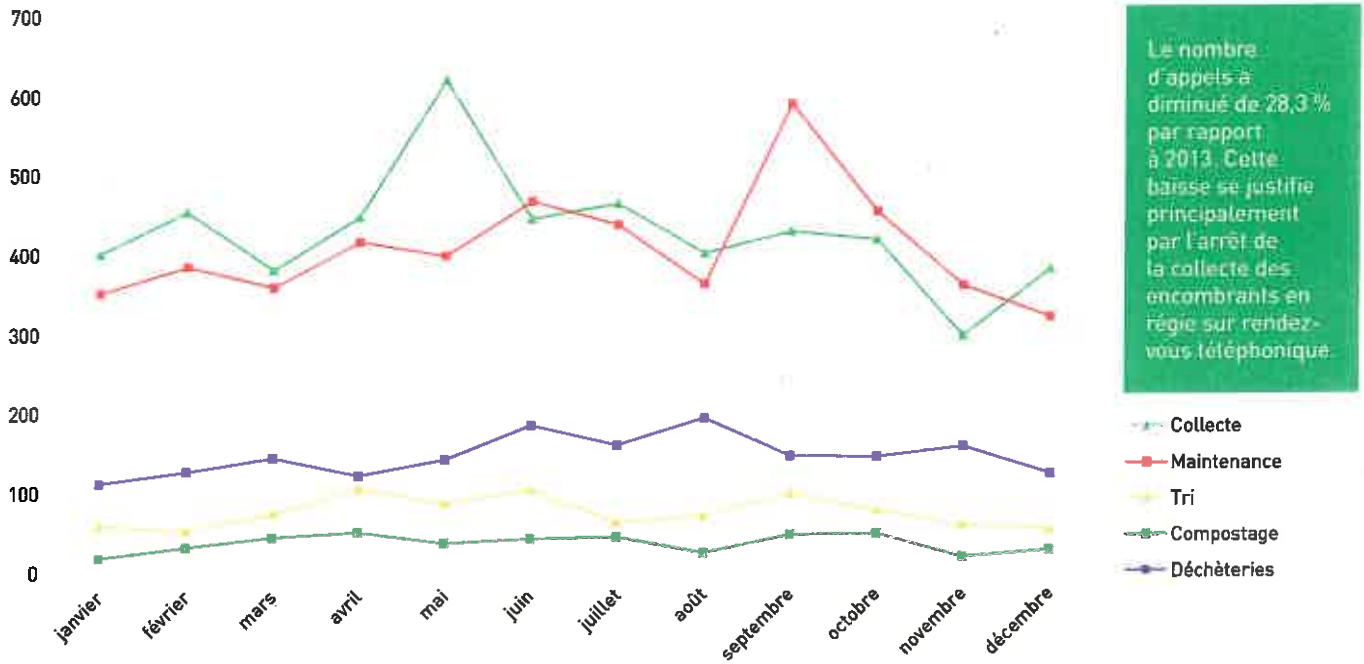

Le nombre d'appels a diminué de 28,3 % par rapport à 2013. Cette baisse se justifie principalement par l'arrêt de la collecte des encombrants en régie sur rendez-vous téléphonique.

Provenance des appels

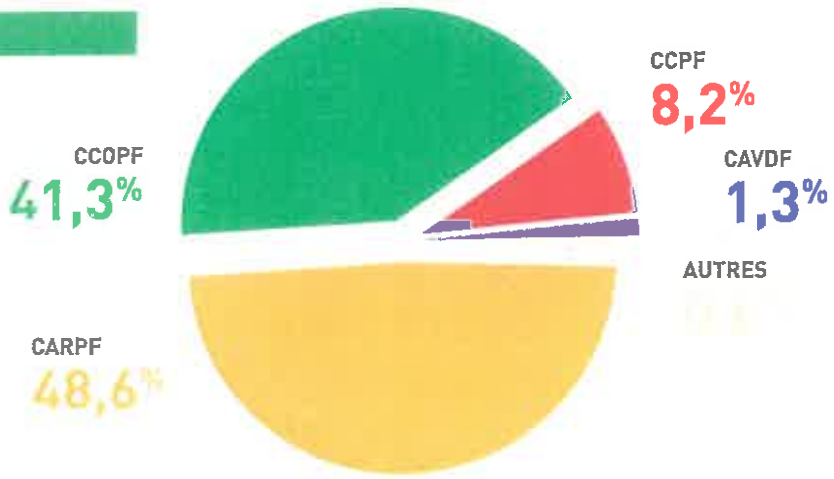

TRAITEMENT ET VALORISATION

505 KILOS DE DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT

209 149 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

1 DÉCHÈTERIE POUR 51 900 HABITANTS

154 652 TONNES DE DÉCHETS INCINÉRÉS

77,8% DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

152 837 MWH DE CHALEUR VENDUE

15 687 MWH D'ÉLECTRICITÉ VENDUE

La production de déchets est en hausse, par rapport à 2013, de 4,1 %, soit 20 kg par habitant.

Conformément à la hiérarchie des modes de traitement fixée par la directive déchets de 2008, le SIGIDURS a pour objectif de valoriser les déchets selon leur composition et de réduire la part destinée à l'enfouissement.

C'est ainsi que les tonnages entrés au centre de tri ont progressé de 2,2 % en 2014.

Les déchets ayant fait l'objet d'une valorisation matière représentent 51 841 tonnes, soit 24,8 % des tonnages traités par le SIGIDURS.

Par ailleurs, près de 155 000 tonnes de déchets ont été valorisées en énergie, ce qui représente 57,4 % des tonnages traités par le SIGIDURS ;

Et enfin, seulement 11,5 % des déchets sont enfouis.

INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Installations de traitement des déchets	Capacité de traitement	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Nature du traitement
Centre de valorisation énergétique de Sarcelles	150 000 tonnes/an	SIGIDURS	SAREN	Valorisation énergétique
Centre de tri de Sarcelles	15 000 tonnes/an	SIGIDURS	GENERIS	Valorisation matière
ISDND* de Bouqueval	1 100 000 tonnes/an	REP	REP	Enfouissement avec valorisation du biogaz
Plate-forme de compostage d'Attainville	15 000 tonnes/an	VALDEVE	VALDEVE	Compostage
Plate-forme de compostage de Louvres	<10 tonnes/jour de compost produit	BIOVIVA	BIOVIVA	Compostage
Centre de Traitement de Limay	300 000 tonnes/an	SARP Industries	SARP Industries	Incinération Traitement physico-chimiques Enfouissement
Centre multi-filières Val'Horizon de Montlignon	80 000 tonnes/an	SITA	SITA	Quai de transfert, compostage, recyclage, ISDND*

Les installations de traitement des déchets : centre de tri - centre de valorisation énergétique - plate-forme de compostage.

FILIÈRES REP (Responsabilité Élargie du Producteur)

Déchets pris en charge	Eco-organisme	Date de mise en place au SIGIDURS	Nature du traitement
Emballages	ECO-EMBALLAGES	1999	
Papiers	ECOFOLIO	2007	
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	ECOLOGIC	2008	Traitement spécifique puis recyclage
Lampes usagées	RECYLUM	2008	Recyclage
Piles et accumulateurs	COREPILE	2008	Traitement par pyrométallurgie puis recyclage
Pneus	ALIAPUR	2010	Recyclage ou valorisation énergétique
Vêtements	ECOTLC	2012	Ré-emploi (UP'CYCLING), recyclage et valorisation énergétique
Déchets d'Équipements d'Ameublement	ECO MOBILIER	2014	Recyclage
Déchets Diffus Spécifiques	ECO DDS	2014	Traitements spécifiques

PRODUCTION DE DÉCHETS

RÉPARTITION DES TONNAGES

OMR
61,2%

7,1%

Déchets végétaux
5,6%

Encombrants
6,2%

0,1%

Déchets issus des déchèteries
19,8%

	SIGIDURS* 2014 en tonnes	Ratio en kg/hab.	Répartition en %	Données Val d'Oise 2013	Données Île-de-France 2013
OMR	96 299	309	61,2 %	293	295
Emballages, papiers graphiques et verre	11 183	36	7,1 %	51	54
DV	8 872	29	5,6 %	18	20
Encombrants	9 731	31	6,2 %	26	25
DDS**	40	<1	<1 %		
Déchets issus des déchèteries	31 152	100	19,8 %	99	66
Total	**157 276**	**505**	**100,0 %**	**487**	**460**

* hors collectivités sous conventions et clients
** voir glossaire p68

MODE DE TRAITEMENT

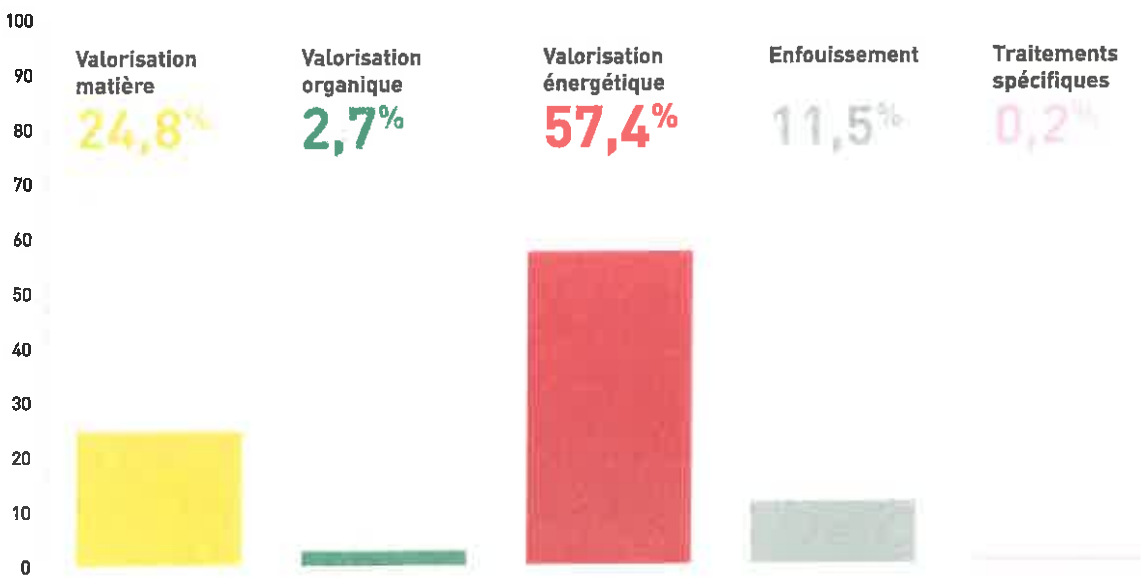

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS

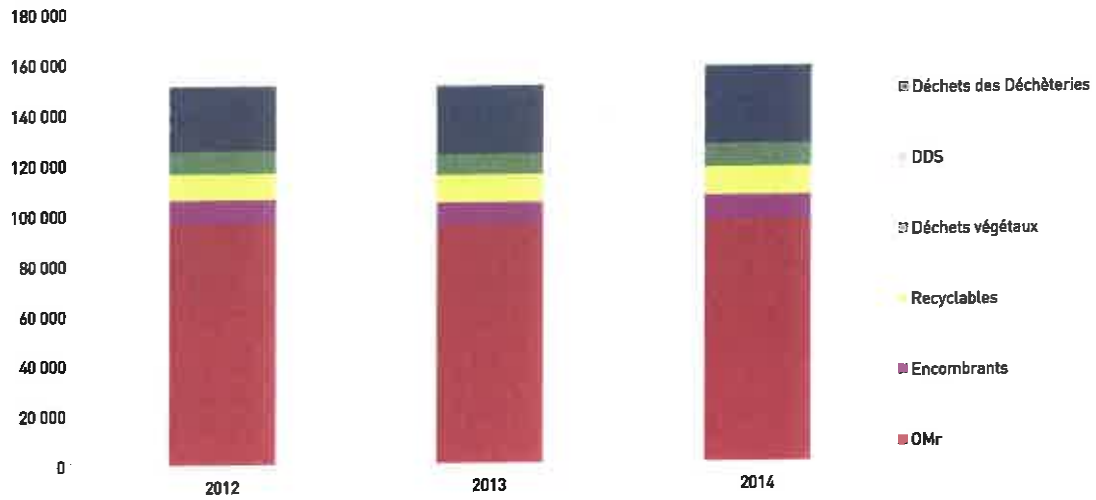

DÉCHÈTERIES

4 DÉCHÈTERIES

2 DÉCHÈTERIES EN PARTENARIAT

1 DÉCHÈTERIE POUR 51 900 HABITANTS

Nombre d'habitant par déchèterie (y compris les 2 déchèteries partenaires)	51 869
Maîtrise d'ouvrage	SIGIDURS
Mode de gestion haut de quai	MARCHÉ DE PRESTATION SEPUR
Mode de gestion bas de quai	MARCHÉ DE PRESTATION SEPUR
Jours d'ouverture	6 à 7 jours / semaine
Accueil des DDS	oui
Accueil des professionnels	non
Partenariat pour l'accès à la déchèterie de Sarcelles	1

Le réseau de déchèteries du SIGIDURS est constitué de 4 équipements situés respectivement sur les communes de Bouqueval, Gonesse, Louvres et Sarcelles.

Afin de compléter ce dispositif, le SIGIDURS a également développé des partenariats avec le syndicat TRI-OR et le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO). Ceux-ci permettent aux particuliers de :

- la communauté de communes Pays de France d'accéder à la déchèterie de Viarmes ;
- Saint-Witz et Survilliers de fréquenter la déchèterie de Plailly.

Avec ce maillage, le SIGIDURS propose un véritable service de proximité aux usagers résidant sur son territoire, avec une déchèterie pour environ 51 900 habitants.

Déchèterie de Louvres

NOUVEAUTÉS 2014

Le SIGIDURS a signé une convention avec le syndicat EMERAUDE pour l'utilisation de la déchèterie de Sarcelles, par les habitants de Groslay et Montmagny, représentant 22 710 habitants. Ce partenariat, opérationnel depuis le 1er avril 2014, a permis d'enregistrer 1 132 passages pour ces deux communes, ce qui représente 3 % des passages sur cette déchèterie.

Le SIGIDURS s'est également engagé dans la mise en place de deux nouvelles filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) :

- avec Eco-Mobilier, pour la collecte et le recyclage du mobilier usagé, quels que soient le type ou le matériau (chaises, meubles, literie, canapés...). Une benne dédiée a été mise en place sur la déchèterie de Bouqueval. Ce dispositif sera déployé sur les autres déchèteries au cours des 3 prochaines années ;
- avec Eco-DDS, éco-organisme opérationnel dédié à la collecte, au tri et au traitement des DDS des ménages. Des contenants spécifiques ont été mis en place sur nos quatre déchèteries.

Qu'est-ce que la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) ?

Afin de développer le recyclage de certains déchets, il est nécessaire de les collecter sélectivement. Ainsi, les filières REP ont été mises en place en France depuis 1992.

C'est le principe « du pollueur-payeur » qui s'applique : les fabricants nationaux, les importateurs et les distributeurs des produits considérés doivent prendre en charge, notamment financièrement, la collecte séparée puis le traitement et le recyclage des déchets qui en sont issus en fin de vie.

Ils peuvent assumer leur responsabilité de façon individuelle ou collective, dans le cadre d'un dispositif volontaire ou avec un éco-organisme. Dans ce second cas, ils adhèrent à une société agréée par les pouvoirs publics et lui versent une contribution financière.

DÉCHÈTERIES (suite)

DOTATION DES FOYERS EN CARTE D'ACCÈS

25% EN 2014

22% EN 2013

3 473 CARTES DÉLIVRÉES EN 2014

26 563 CARTES DÉLIVRÉES DEPUIS 2008

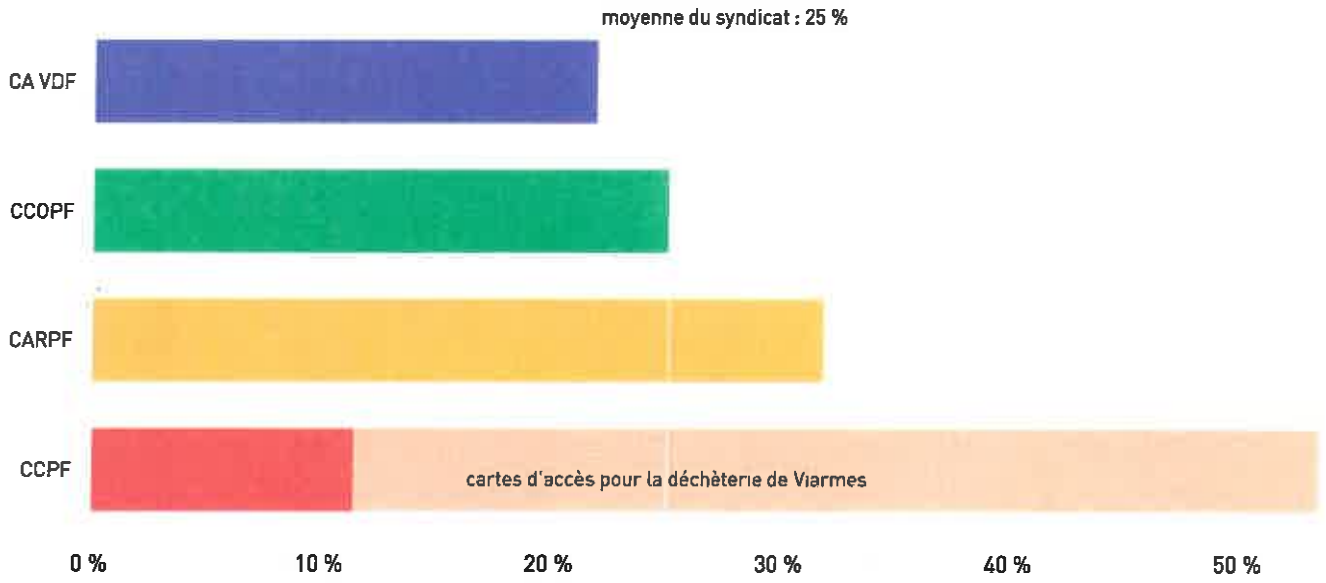

52 cartes d'accès ont été attribuées aux services techniques et 96 aux services publics (écoles, maisons de retraite, associations...). 557 cartes ont également été créées pour les usagers du Syndicat Émeraude.

Déchèterie de Bouqueval

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

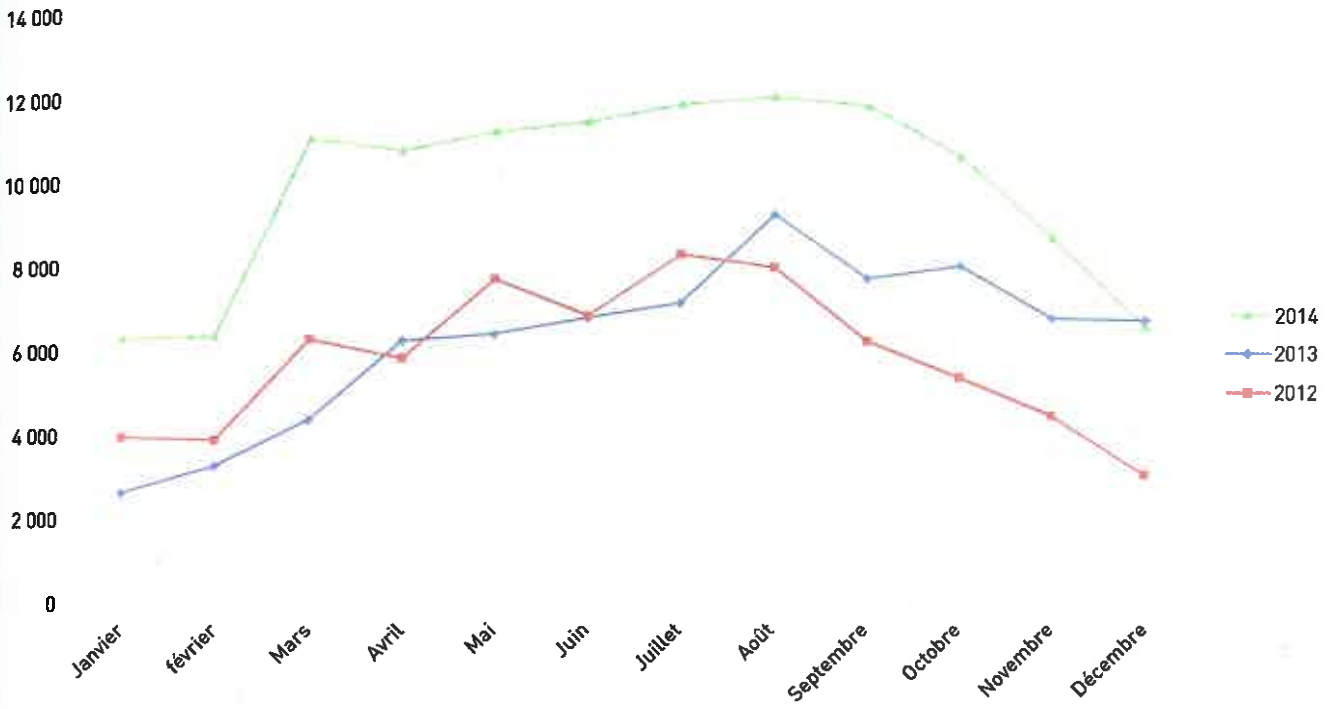

119 513 PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

DONT

592 PASSAGES DES SERVICES TECHNIQUES

Nombre annuel de visites	2012	2013	2014	Évolution 2013-2014
Hors déchèteries extérieures	69 733	75 132	119 513	59 %
Toutes déchèteries	76 095	83 492	129 159	55 %

5 900 PASSAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE VIARMES

3 746 PASSAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE PLAILLY

Cette forte augmentation de la fréquentation s'explique :

- par le doublement du nombre de passages sur la déchèterie de Louvres qui est encore dans la phase de montée en puissance (20 856 passages en 2014 contre 10 324 en 2013) ;
- et avec l'installation de boucles de comptage, à l'entrée de chaque déchèterie, qui permettent un enregistrement plus rigoureux des passages.

DÉCHÈTERIES (suite)

RÉPARTITION DES PASSAGES PAR DÉCHÈTERIE

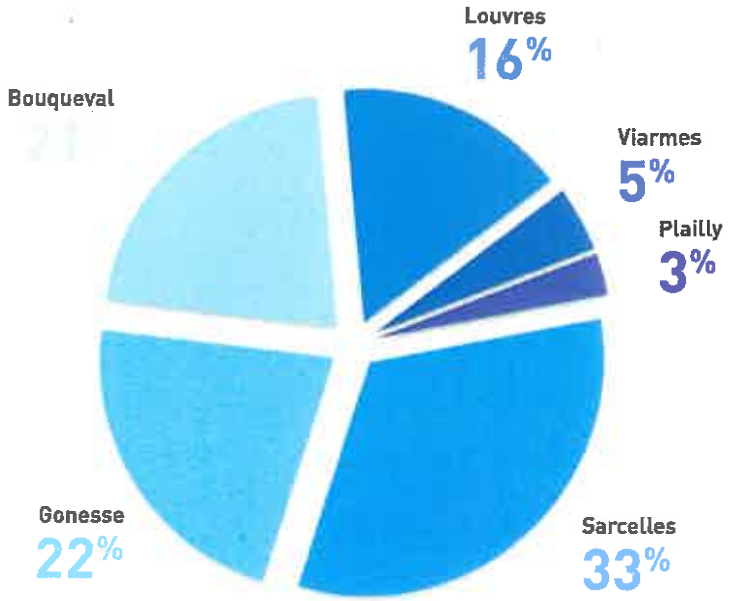

TONNAGES ÉVACUÉS

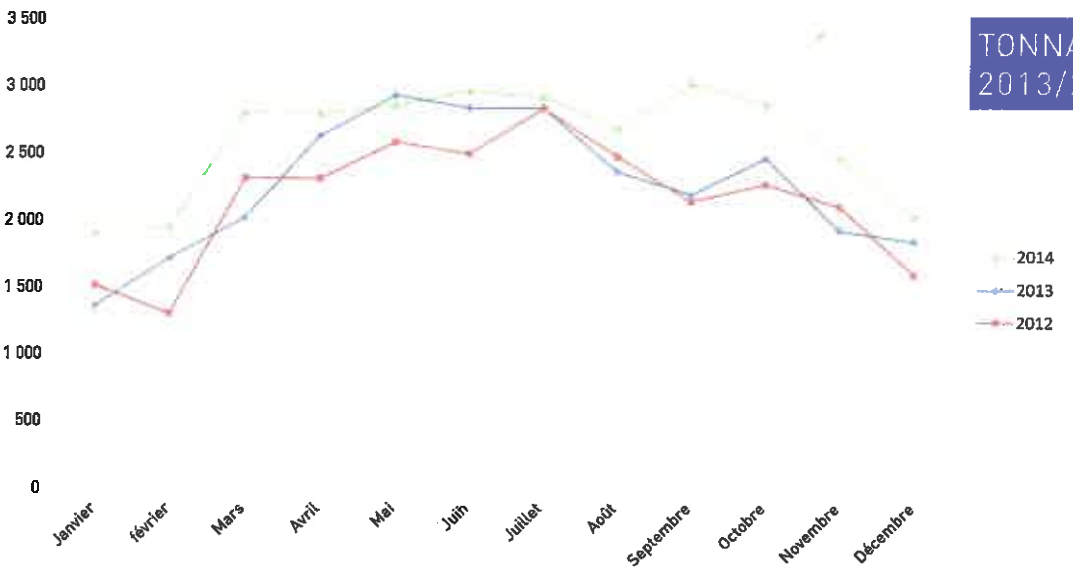

↗15%
TONNAGES 2013/2014

37% TAUX DE VALORISATION (HORS DÉCHETS INERTES) SUR LES DÉCHÈTERIES DU SIGIDURS

42,9% TONNAGE TOUT-VENANT NON INCINÉRABLE

32,9% TONNAGE INERTES

TONNAGES ÉVACUÉS (suite)

Flux de déchets	Filière	2012	2013	2014	Evolution 2013-2014
Déchets végétaux	Valorisation organique	1 792	1 789	2 287	28 %
Bois	Valorisation matière	2 585	1 274	-	-
DEA	Valorisation matière	-	-	27	-
Cartons	Valorisation matière	111	118	137	16 %
Métaux	Valorisation matière	377	356	349	-2 %
Textile	Valorisation matière	23	25	27	8 %
Inertes	Valorisation matière	9 710	8 341	10 046	20 %
Tout-venant incinérable	Valorisation énergétique	182	1 743	4 487	157 %
Tout-venant non incinérable	Enfouissement	10 718	12 874	13 352	4 %
Pneus	Traitement spécifique	17	13	19	46 %
DEEE	Traitement spécifique	180	317	364	15 %
DDS	Traitement spécifique	159	169	55	-67 %
Piles	Traitement spécifique	1	2	2	-29 %
Tonnage total évacué		25 854	27 021	31 152	15 %
Total des rotations de benne		5 108	5 653	6 461	14 %
Fréquentation journalière moyenne		199	224	382	71 %
Apport moyen par passage (Kg)		371	360	261	-27 %
Apport moyen par an par habitant (Kg)		83	87	100	15 %

Déchèterie de Sarcelles

SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS

119 513 TONNES DE DÉCHETS ISSUS DES COLLECTES EN PORTE À PORTE ET AUTRES COLLECTES SPÉCIFIQUES

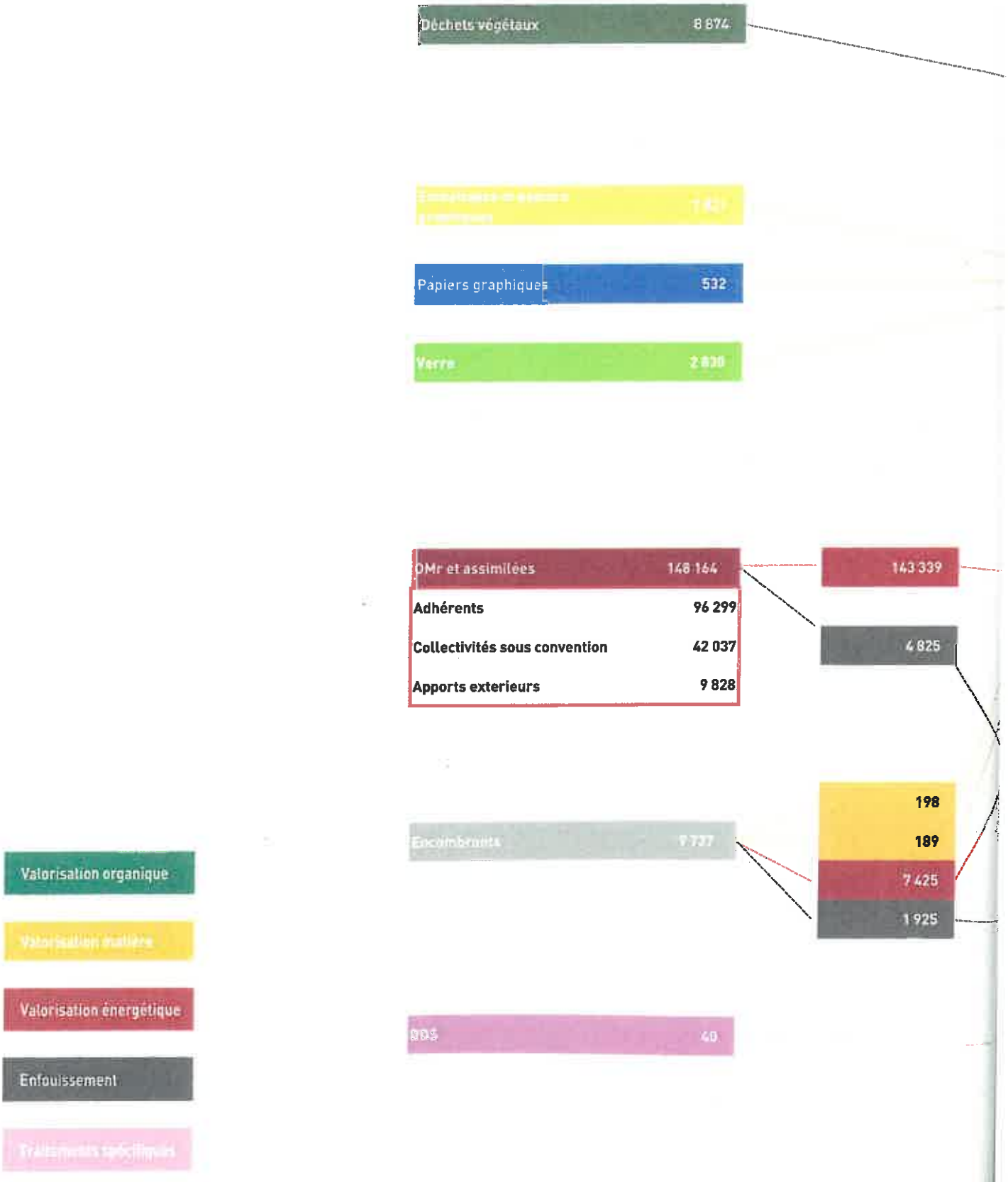

209 149 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS PAR LE SIGIDURS

31 152 TONNES DE DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

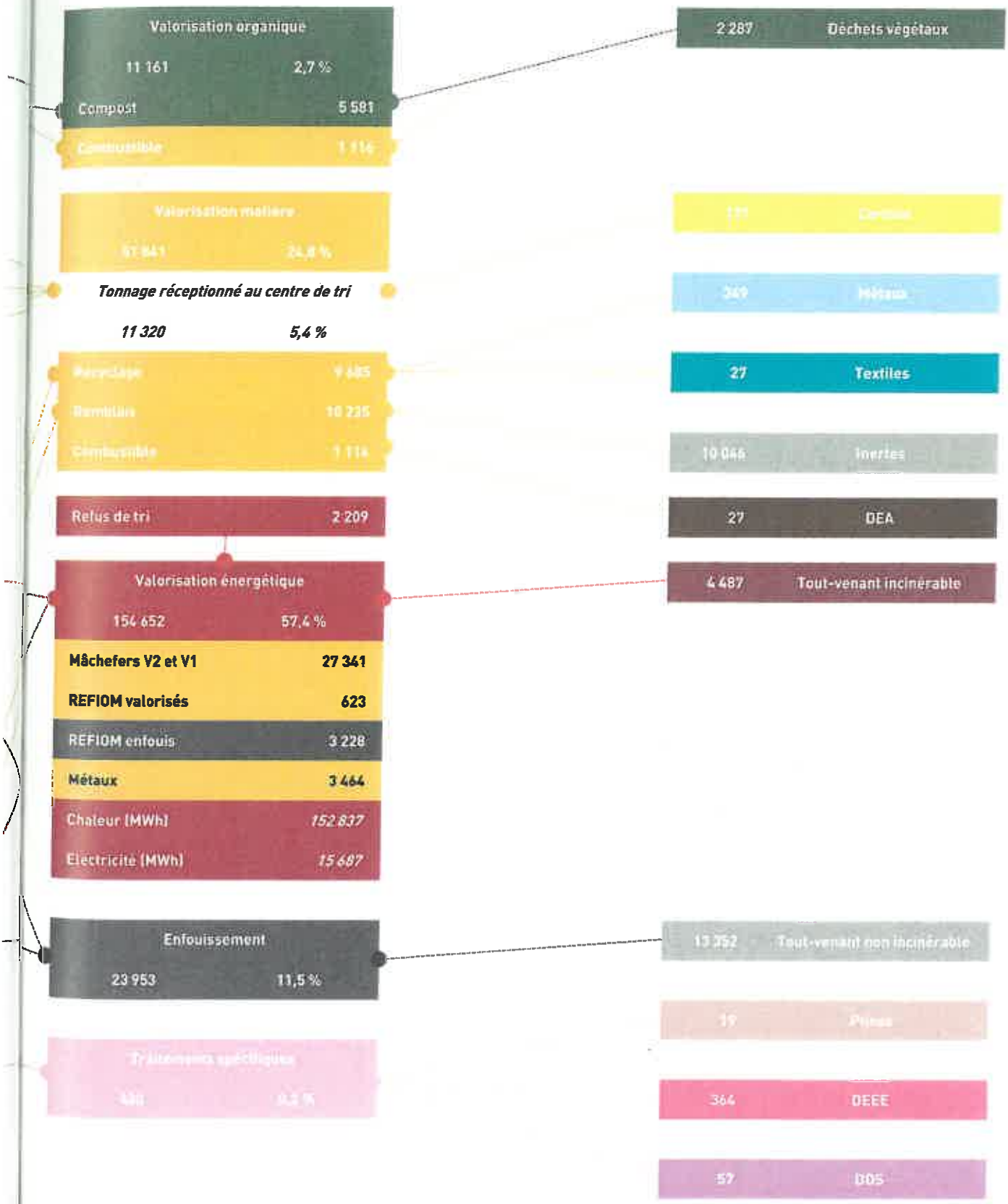

CENTRE DE TRI

Le centre de tri

Le marché de conception, construction et d'exploitation du centre de tri, confié en avril 2001 au groupement d'entreprises Henry-Fayolle-Gallas-Generis, est arrivé à échéance le 29 mars 2014. Après une nouvelle consultation, la société GENERIS s'est vue confier l'exploitation de cette installation pour une durée ferme de 5 ans.

CAPACITÉ DE TRI

15 000 TONNES PAR AN

ZOOM SUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE TRI

Le traitement des tonnages de collectes sélectives du SIGIDURS nécessite un seul poste de travail composé de 14 trieurs, deux conducteurs d'engins et un responsable de production. Un Directeur, une assistante d'exploitation et un agent de maintenance viennent compléter l'équipe de production mise en place par GENERIS, soit au total, 20 personnes. En 2014, le rendement de la chaîne de tri s'élevait à 4,3 tonnes par heure, avec une disponibilité de 96 %.

SOLIDARITÉ ENTRE COLLECTIVITÉS

En mars 2014, le centre de tri de la Compagnie Générale d'Environnement de Cergy-Pontoise (CGECP), basé à Saint-Ouen-l'Aumône a été fermé suite à un incendie ayant provoqué la destruction du process. Par solidarité avec les deux collectivités touchées par cet incident, le SIGIDURS a accepté que les déchets recyclables de l'une d'elle, le syndicat TRI-ACTION, soient orientés vers le centre de tri de Sarcelles, pour une durée de 18 mois. Un second poste de travail a été mis en place l'après-midi, avec le personnel de CGECP, pour trier 4 500 tonnes supplémentaires acheminées par gros porteurs. Cela a également permis d'éviter le chômage partiel pour ces agents.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE COLLECTE SÉLECTIVE

↗4,2% EN 2014

EMBALLAGES ET PAPIERS

Le tonnage des emballages et papiers graphiques en mélange collecté au porte à porte progresse légèrement en 2014, de 4,2 % contre 8,6 % en 2013.

Inversement, le tonnage des papiers graphiques collectés en apport volontaire ne cesse de diminuer, conséquence de la modification des consignes de tri sur le territoire.

Les performances de collecte du verre n'ont pratiquement pas évolué depuis 2010.

Flux		2012	2013	2014	Évolution 2013-2014
Emballages et papiers graphiques en mélange	Tonnes collectées	6 910	7 505	7 821	4,2 %
	kg/hab./an	22,3	24,1	25,1	
Papiers graphiques	Tonnes collectées	698	566	532	-6,0 %
	kg/hab./an	2,3	1,8	1,7	
Verre	Tonnes collectées	2 942	2 866	2 830	-1,2 %
	kg/hab./an	9,5	9,3	9,1	

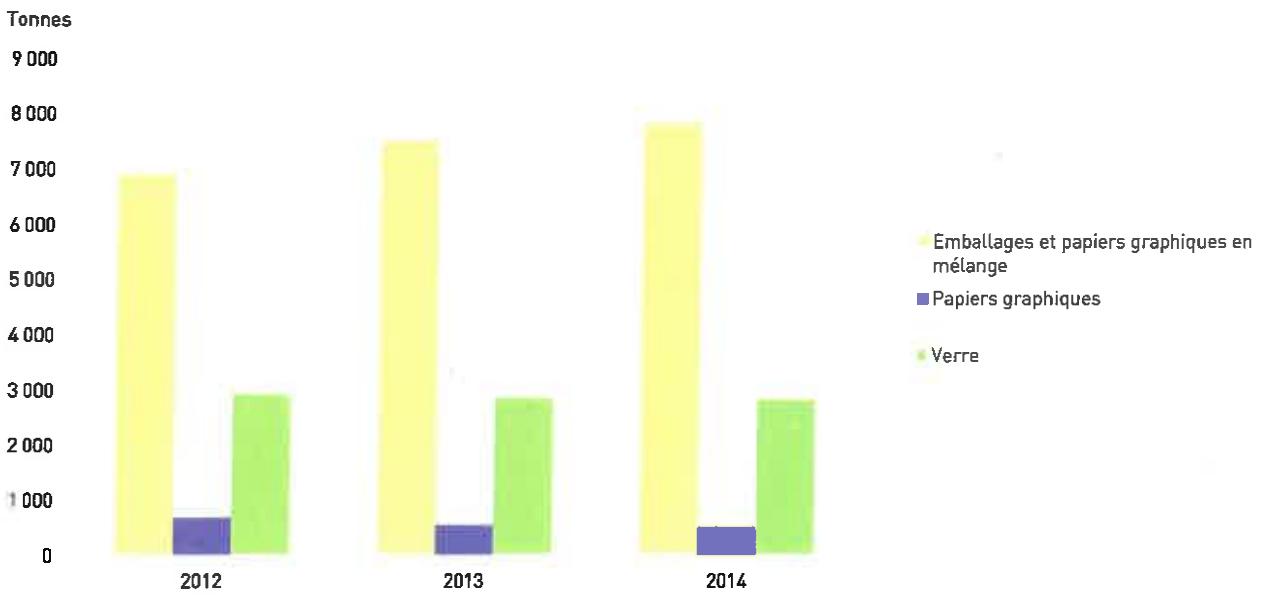

CENTRE DE TRI (suite)

COMPOSITION DES COLLECTES RÉCEPTIONNÉES

Une fois par trimestre chaque secteur de collecte fait l'objet d'une caractérisation. Un échantillon d'environ 35 kg, soit un bac de 660 litres plein, est prélevé à la réception de la collecte. Il est ensuite trié sur une table de caractérisation par deux opérateurs. Chacune des catégories est ensuite pesée.

Au total, ce sont plus de 260 caractérisations qui sont réalisées chaque année. Les résultats ainsi obtenus permettent notamment de connaitre le pourcentage d'indésirables contenus dans les collectes sélectives réceptionnées. En 2014, il a varié de 18 % à 35 % selon les communes.

Résultats 2014 des caractérisations réalisées sur les deux flux emballages et papiers graphiques en mélange :

Territoire expérimental

Depuis 2012, 19 communes expérimentent l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique.

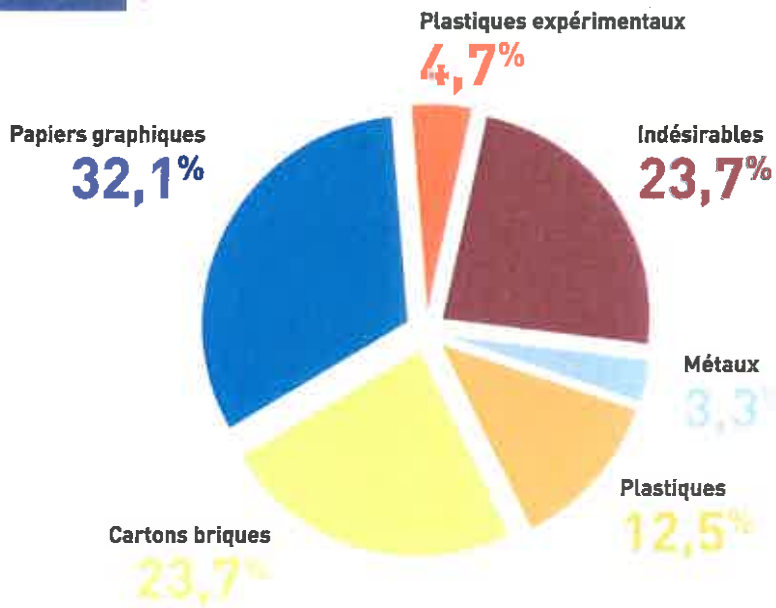

Territoire non-expérimental

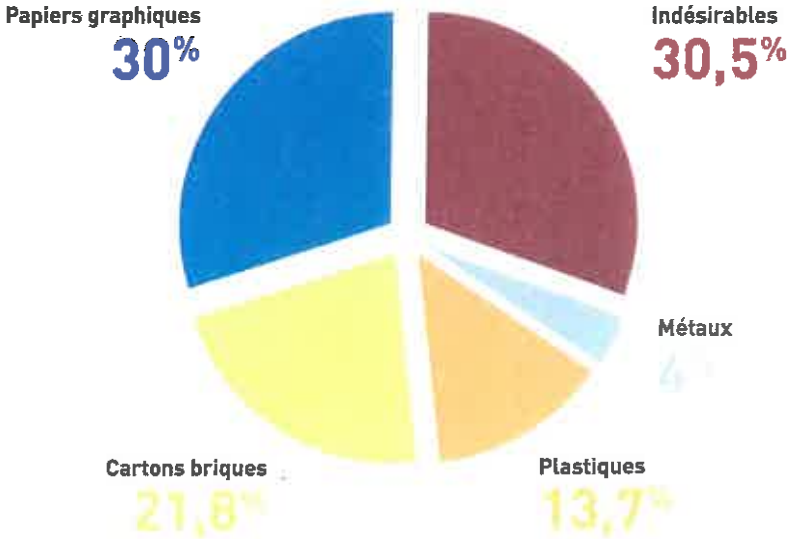

FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX TRIÉS

Matériaux	Repreneurs		Conditionnement	Débouchés	Tonnages évacués	Performance kg/hab.	Gisement kg/hab.	Source
	janvier à juin	juillet à décembre						
Acier	MARCHETTO SA	GARNIER ET FILS	Paquets	Emballages en acier	293	0,9	5,3	Contrat Eco-Emballages
Aluminium	MARCHETTO SA	ROMI	Balles	Pièces automobiles	11	0,0	1,2	
Cartons, cartonnettes	COIF		Balles	Cartons	2 098	6,7	13,9	
Briques alimentaires	REVIPAC		Balles	Papier d'essuyage industriel ou d'hygiène	135	0,4	1,3	
Bouteilles en PET clair	GENERIS	SITA	Balles	Fibres textiles	570	1,8	17,1	
Bouteilles en PET foncé	PAPREC		Balles	Fibres	109	0,3		
Flacons en PEHD	SITA		Balles	Tubes plastique	280	0,9		
Emballages plastiques en PP PS	GENERIS		Balles	en cours de développement	59	0,2		
Films	GENERIS		Balles	Films				
Verre ménager	SAINT-GOBAIN		Vrac	Verre	2 830	9,1	34,5	
Papiers	EPR		Vrac	Papier journal	2 721	8,7	33,0	Ordif

Balles de déchets d'emballages

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Centre de valorisation énergétique

Le gisement d'ordures ménagères résiduelles est en légère hausse (+1 % par rapport à 2013 pour les collectivités adhérentes). Les capacités de traitement du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) sont aussi utilisées pour traiter l'ensemble des refus de tri des collectes sélectives, des encombrants incinérables et autres déchets d'activités, ce qui permet de limiter le stockage en ISDND.

Le CVE a également contribué à la continuité de service public, suite à l'incendie survenu au centre de tri de la CGECP et à l'occasion de la grève du secteur des déchets en mai.

La très bonne disponibilité des équipements d'incinération (92 % sur l'année) a permis de valoriser 154 652 tonnes de déchets (+3,2 %). Si le tonnage traité est en augmentation, la fréquentation est, quant à elle, restée stable : 20 460 vidages ont été enregistrés au CVE.

Les arrêts pour maintenance sont depuis 2014 particulièrement optimisés et ont nécessité le détournement de seulement 4 440 tonnes de déchets en ISDND (-23 %).

TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES DÉCHETS INCINÉRABLES TRAITÉS

↗ 1 %
TONNAGES OMr

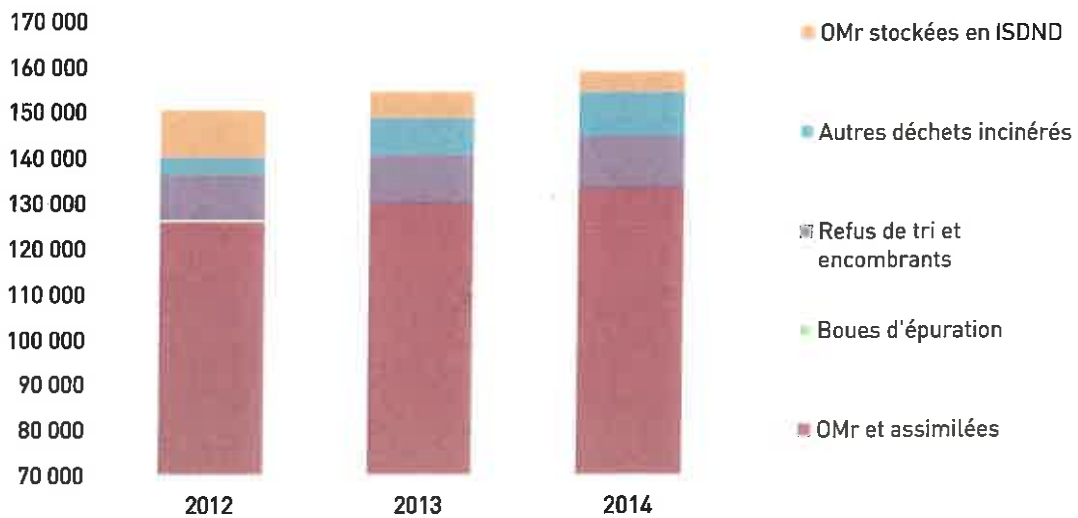

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Valorisation thermique

152 837 MWh ont été livrés au réseau de chauffage de Sarcelles, soit une baisse de 8,3 % par rapport à 2013. En effet, les températures exceptionnellement douces (2014 a été l'année la plus chaude depuis 1900) ont limité les besoins du réseau de chaleur (-22,3 % de chaleur distribuée aux consommateurs). L'adaptation précise du fonctionnement de l'incinération aux besoins instantanés du réseau de chaleur a permis de conserver les chaudières au gaz naturel de Sarcelles Energie à l'arrêt pendant une grande partie de l'année. Le CVE a ainsi fourni 84 % des besoins du réseau de chaleur (contre 75 % l'année précédente).

Valorisation électrique

Le groupe turbo-alternateur a produit 27 300 MWh d'électricité (+19,8 % par rapport à 2013). Sur ce total, une partie est autoconsommée sur site pour alimenter le CVE, le centre de tri, la déchèterie de Sarcelles, les locaux du SIGIDURS et deux véhicules.

L'excédent, qui représente 15 687 MWh, a été vendu et livré sur le réseau ERDF, soit une augmentation de 25,6 % par rapport à 2013. Cette hausse d'électricité produite, qui compense pour partie la moindre valorisation thermique, a été obtenue malgré deux arrêts, en cours d'année, destinés à tester de nouvelles pièces de la turbine.

Au global, le CVE présente une performance énergétique de 77,8 %. Ce rendement, calculé suivant une méthode nationale, permet de qualifier de valorisation le traitement réalisé au CVE.

En 2014, la société SAREN s'est engagée dans la démarche ISO 50001 de certification énergétique. La certification, qui sera officiellement délivrée en 2015, marque l'engagement pour une meilleure efficacité énergétique grâce à une maîtrise accrue des consommations, une détection plus rapide des dérives et une optimisation de la valorisation des déchets.

77,8% DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Vente d'énergie

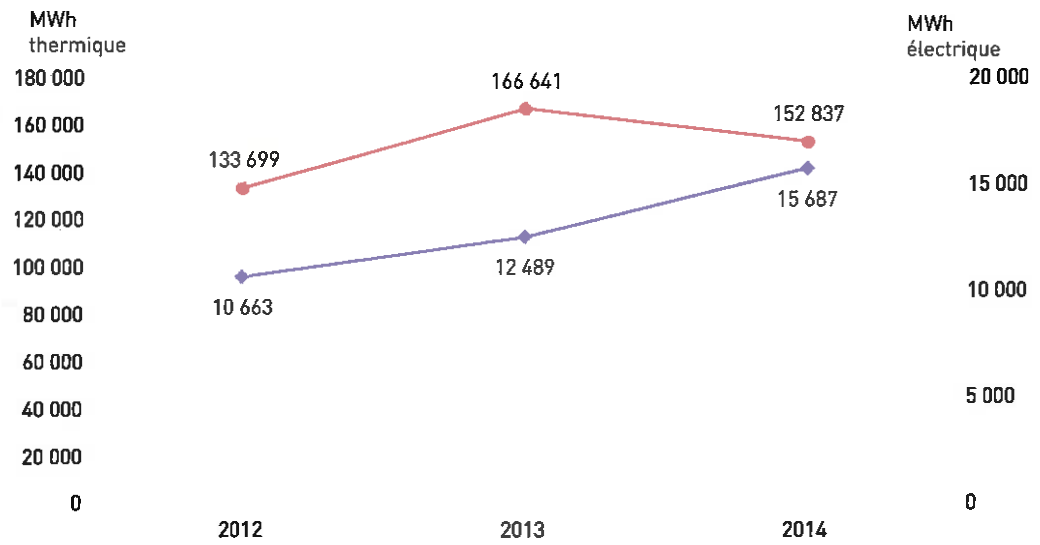

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (suite)

VALORISATION MATIÈRE

Les marchés d'évacuation et traitement des sous-produits issus de l'incinération ont été renouvelés en 2014.

Mâchefers

À l'issue de l'incinération des déchets, les éléments non combustibles, appelés mâchefers, représentent environ 18 % du tonnage incinéré.

La société SPL reste en charge du traitement des mâchefers. Ceux-ci sont mâturés, criblés et à nouveau déferraillés. La grave ainsi obtenue est réutilisée comme remblais en technique routière.

La réglementation relative aux mâchefers en vigueur depuis le 1er juillet 2012 impose la surveillance par lot mensuel de 22 paramètres (teneurs en métaux, composés organiques et autres polluants) conditionnant la possibilité et le type de réutilisation. La traçabilité des mâchefers est assurée jusqu'au chantier consommateur final. En 2014, tous les lots mensuels de mâchefers ont pu être valorisés.

	Tonnage total	% du tonnage incinéré	Évolution	Taux de Valorisation
2012	25 579	17,2 %	-1,4 %	99,8 %
2013	26 686	17,3 %	4,3 %	100,0 %
2014	27 357	17,7 %	2,5 %	100,0%

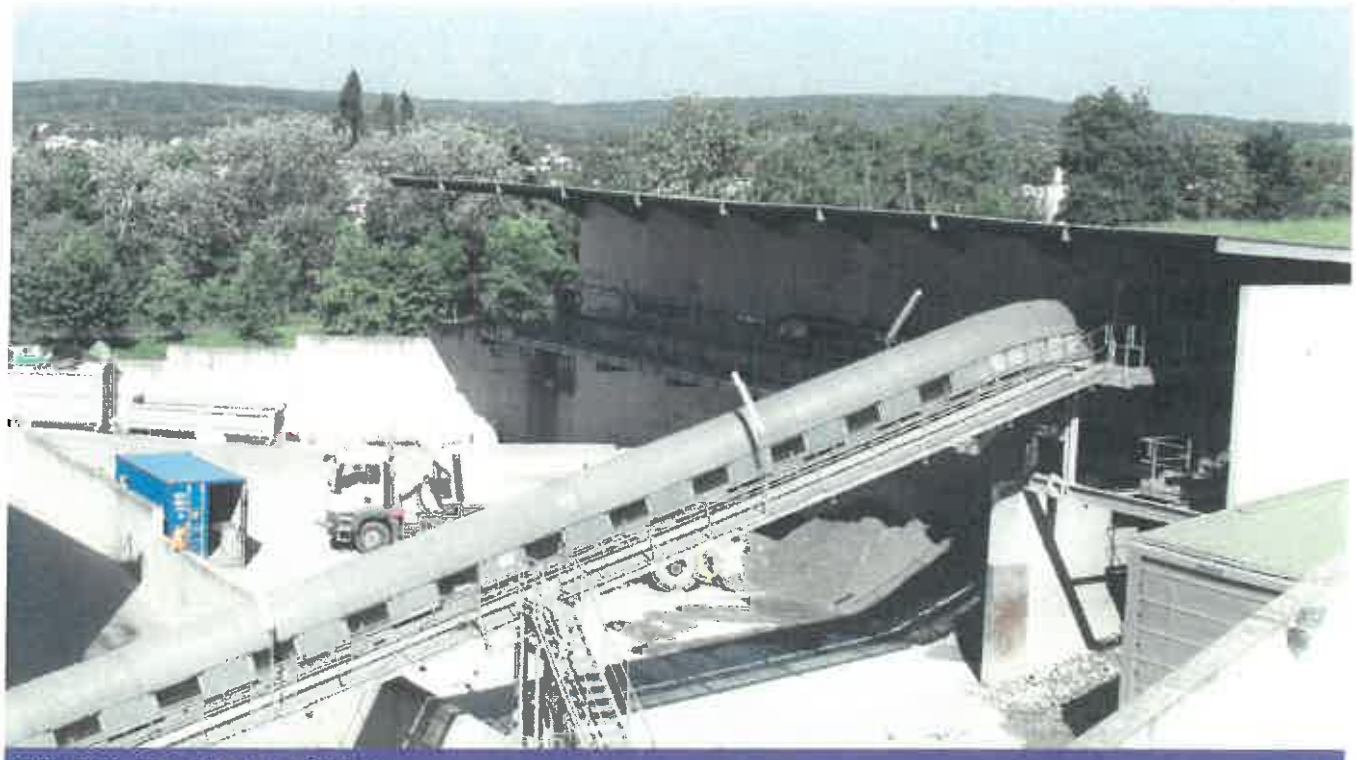

Plate-forme de stockage des mâchefers

Métaux extraits des mâchefers

L'extraction des ferrailles sur le CVE a bien fonctionné au cours de l'année 2014, la disponibilité des électro-aimants étant supérieure à 96 %.

La société Préfernord est en charge de la reprise et du recyclage depuis le 1er juillet 2014.

	Acier extrait au CVE	Acier extrait à l'IME	Total Acier	% du tonnage incinéré	Métaux non-ferreux	% du tonnage incinéré
2012	2 541	511	3 052	2,2 %	153	0,10 %
2013	2 954	400	3 353	2,3 %	162	0,11 %
2014	3 010	260	3 270	2,1%	194	0,13%

REFIOM

Concernant les REFIOM, le nouveau marché a été attribué à la société K+S à compter du 1er novembre. Les résidus, évacués en citerne étanche, sont transportés en Allemagne pour être valorisés en mine de potasse. Les REFIOM, de par leurs propriétés mécaniques, sont adaptés pour le comblement de galeries minières. Cette réutilisation permet par ailleurs d'économiser de grandes quantités de ciment.

	Tonnage total	% du tonnage incinéré
2012	3 567	2,4 %
2013	3 730	2,5 %
2014	3 844	2,5%

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (suite)

UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL MAÎTRISÉ

La mesure en continu de 8 substances polluantes, par prélèvement de fumées en cheminée, permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère.

Ces mesures sont complétées par des contrôles réglementaires obligatoires et inopinés, réalisés par des laboratoires indépendants, deux fois par an au moins. Ils confirment la validité des mesures déjà réalisées.

L'optimisation du fonctionnement des lignes d'incinération a permis de limiter les consommations de réactifs tout en maintenant des valeurs de rejet conformes à la réglementation. Pour tenir compte des aléas techniques auxquels est soumis le CVE, l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter tolère des dépassements de seuils des rejets atmosphériques au maximum de 60 heures par ligne et par année civile. En 2014, on compte respectivement 25,5 et 44,5 heures de dépassement sur les lignes 1 et 2.

Les équipements d'évaporation de l'ammoniaque (réactif utilisé pour la neutralisation des oxydes d'azote) ont connu plusieurs défaillances, sans conséquence sur l'environnement. La ligne d'évaporation redondante a été utilisée durant les réparations.

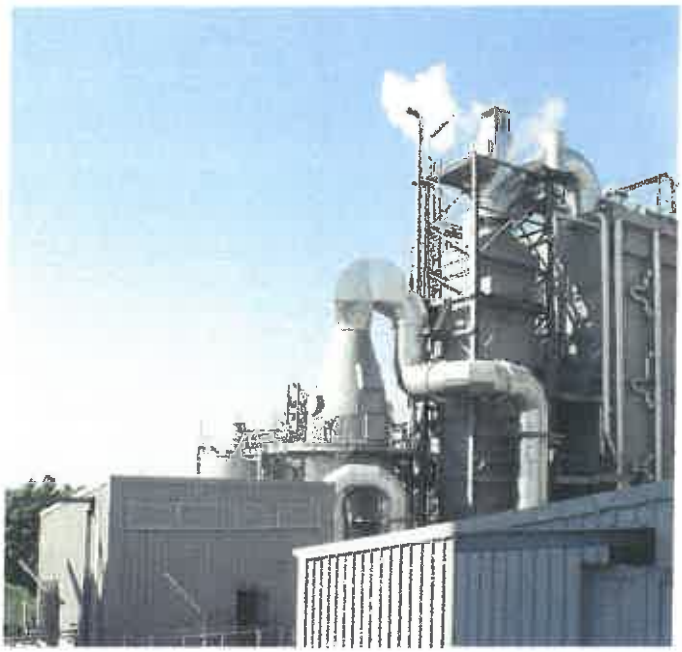

	Réactifs			Énergie		Eau
	Bicarbonate kg	Charbon actif kg	Eau ammoniacale litre	Consommation d'électricité MWh	Consommation de gaz m³	Eau brute m³
2012	9,31	0,20	1,72	0,08	2,78	0,46
2013	9,30	0,38	1,54	0,08	2,54	0,48
2014	9,49	0,47	1,93	0,08	1,59	0,49

Ratios par tonne incinérée.

		HCl	SO_2	HF	CO	COT	NOx	NH_3	Poussière
	Unité	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³
	Seuil 30min	60	200	4	100	20	200	20	30
	Seuil journalier	10	50	1	150	10	80	10	10
Ligne 1	Max.	6,53	15,6	0,28	5,51	0,74	74,82	2,98	0,86
	Min.	2,49	5,24	0,09	1,63	0,05	46,91	1,28	0,52
	Moy.	5,15	10,66	0,16	3,63	0,32	61,83	2,11	0,67
Ligne 2	Max.	5,81	22,87	0,55	3,72	1,01	59,11	1,14	0,9
	Min.	1,56	3,72	0,1	0,41	0,47	46,07	0,01	0,6
	Moy.	3,91	9,5	0,25	1,31	0,65	53,56	0,25	0,71

Nm³ (Normaux Mètre Cube) : unité de débit qui permet de comparer des mesures effectuées dans des conditions différentes et réelles ramenées aux conditions normatives 0°C et 1 bar absolu.
Pour les fumées d'incinération, ces conditions sont complétées par une teneur en oxygène de 11 % ou une teneur en gaz carbonique de 9 % avec déduction de la vapeur d'eau (gaz secs).

NOUVEAUTÉ 2014

Surveillance accrue des rejets de dioxines et furannes

Le programme de surveillance environnementale, en vigueur depuis 2006, comprend des analyses de dioxines menées sur le lait d'exploitations agricoles proches, ainsi que l'étude des dioxines et métaux dans les retombées atmosphériques sur 10 points de prélèvements aux alentours du CVE.

Ces analyses ne mettent pas en évidence d'impact du CVE sur l'environnement, les niveaux de pollution mesurés sont comparables à ceux constatés habituellement en zone urbaine.

Concernant les dioxines, l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter le CVE impose que les rejets respectent la limite de 0,1 ng ITEQ par m^3. Cette valeur est déterminée par la pondération, en fonction de leur toxicité, des 17 molécules de dioxines et furannes analysées lors de chaque prélèvement. Jusqu'alors, les mesures disponibles étaient celles réalisées à l'occasion des contrôles effectués par les laboratoires indépendants.

Conformément à la réglementation, le SIGIDURS a équipé le site de préleveurs spécifiques destinés à la mesure des dioxines et furannes. Le système AMESA, fourni par Environnement SA, comporte des cartouches de résine filtrante, changées et analysées tous les mois. Ce dispositif permet de déterminer avec plus de pertinence le flux de dioxines émis et le respect des limites de rejets sur toute l'année.

Ces deux équipements (un système de prélèvement par ligne) ont été mis en service en mai 2014, et leur bon fonctionnement a été validé par la réalisation en parallèle d'un prélèvement par un laboratoire extérieur qui a rendu un résultat identique.

Les mesures obtenues grâce à ces nouvelles analyses confirment le bon fonctionnement des équipements de traitement des fumées en conformité avec la réglementation. En moyenne sur l'année, les rejets constatés sont 30 fois inférieurs à la limite autorisée.

Dispositif de prélèvements (cartouche en rouge).

Armoires de contrôle des préleveurs.

AUTRES FILIÈRES DE TRAITEMENT

Encombrants

	Tonnage réceptionné	Ratio kg/hab.
2012	9 606	31
2013	8 850	28
2014	9 731	31

En 2014, sur plus de 9 700 tonnes d'encombrants provenant des collectes en porte à porte et des bennes mises à disposition des services techniques, 7 350 ont été incinérées sur notre CVE, ce qui correspond à une valorisation énergétique de près de 76 %.

Déchets végétaux

Les tonnages de déchets végétaux collectés en porte à porte ont progressé de 7 % par rapport à 2013. Cette augmentation s'explique principalement par les conditions climatiques de l'année.

	Tonnage réceptionné	Ratio kg/hab.
2012	8 683	28
2013	8 254	27
2014	8 872	29

Déchets dangereux spécifiques

	Tonnage réceptionné	Ratio kg/hab.
2012	51	0,16
2013	34	0,11
2014	40	0,13

COMMUNICATION ANIMATION

5 292 PERSONNES SENSIBILISÉES LORS D'ÉVÉNEMENTIELS

1 947 ÉLÈVES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE ANIMATION EN CLASSE

1 517 SCOLAIRES ONT PARTICIPÉ AUX PROJETS

2 031 HABITANTS RENCONTRÉS EN PORTE À PORTE

Informer toujours plus d'habitants sur la réduction et le tri des déchets, tel est l'enjeu du SIGIDURS. Et parce que rien ne remplace la communication de proximité, les agents du Syndicat ont sensibilisé près de 10 800 personnes en 2014.

Dans les écoles, les immeubles, les administrations ou lors des évènementiels, les occasions ne manquent pas pour rencontrer les habitants.

Pour être efficace, le SIGIDURS diversifie les supports d'information en proposant des outils adaptés aux différents publics : affichage sur le mobilier urbain, habillage de véhicule, guides pratiques, signalétique pour les conteneurs et locaux propreté, ...

COMMUNICATION

LE SIGIDURS RÉCOMPENSÉ POUR SES ACTIONS DE COMMUNICATION

Le SIGIDURS a été récompensé pour ses actions de communication en recevant deux distinctions :

- le Trophée des Collectivités locales engagées DEEE, catégorie « information, sensibilisation et communication » remis par Ecologic pour la communication active et impliquée du Syndicat qui a engendré une véritable proximité avec les citoyens ;
- la première place au concours « de la collectivité la plus DÉÉÉglinguée de France », grâce à la qualité des animations mises en place sur notre territoire, l'originalité et l'ampleur du dispositif déployé, qui nous ont permis d'obtenir la note de 89 sur 100.

Michelle Hingant - Vice-Présidente, **Nathalie Desbouis** - Directrice générale adjointe, **Vincent Casper** - Directeur général, **Laurence Trouzier** - Responsable du service communication-animation-prévention

ANIMATION

En 2014, une trentaine d'actions ont été déployées permettant de sensibiliser 5 292 personnes sur les thèmes de la prévention et de la gestion des déchets, soit une augmentation de 17,6 % par rapport à 2013.

Le véhicule pédagogique a été utilisé au cours de 14 d'entre elles et le costume du Super-Héros a été endossé à 6 reprises.

En 2014, le SIGIDURS a participé à **13 manifestations locales** :

- Brocantes de Fosses, Survilliers, Bouffémont, Chaumontel, Marly-la-ville, Attainville, Ezanville
- Semi-Marathon de Saint-Witz
- Foire de Domont
- SDD à Villiers-le-bel
- Fête du Parc naturel régional Oise-Pays de France
- Marché de Noël de Bouqueval
- Téléthon Le Thillay

et à **3 événements nationaux** :

- Semaine du Développement Durable
- Tournée des DEEEglingués
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

ACTIONS SOLIDAIRES

Le SIGIDURS a profité de la médiatisation de certains événements pour inciter les habitants à trier plus et mieux.

Ainsi, le Syndicat a participé au Semi-Marathon de Saint-Witz avec une action originale. En effet, pour chaque kilogramme d'emballages collectés lors de la manifestation, il était proposé de verser un montant de 10 € à l'association ELA (association européenne contre les leucodystrophies, groupe de maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central). 100 kilos d'emballages plastiques ont été collectés grâce aux bacs disposés sur le parcours et donc 1000 euros ont été donnés à l'association ELA.

Lors du Téléthon de Le Thillay, le SIGIDURS a proposé de verser, à l'AFM Téléthon pour chaque kilogramme de papier collecté durant le mois de décembre, un montant de 3 € dans la limite de 10 000 €. Plus de 7 tonnes de papier ont été collectées.

Remise des prix au marathon de Saint-Witz - Participation au Téléthon organisé à Le Thillay.

ANIMATION (suite)

LA TOURNÉE DES DÉÉÉGLINGUÉS

Le SIGIDURS a participé pour la troisième année consécutive à cet événement national original et éco-citoyen sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

Interview sur Radio Enghien.

Une campagne d'information de grande envergure a été déployée sur tout le territoire du Syndicat :

- affichage abri-bus et mobilier urbain, panneaux lumineux des communes, calicots, habillage des véhicules de livraison de bacs, site internet, animation en sortie de caisses du Centre E. Leclerc de Moisselles, insertions dans Le Parisien, interview sur Radio Enghien - 1ère radio valdoisienne.

De nombreuses animations ont été proposées par les agents du SIGIDURS lors des brocantes organisées par les collectivités adhérentes (Fosses le 27 avril, Survilliers le 1er mai, Chaumontel le 18 mai, Bouffemont le 8 juin, Marly-la-Ville le 15 juin), dans les quatre déchèteries (Sarcelles les 14 et 20 juin, Bouqueval les 16 et 21 juin, Gonesse le 17 juin, Louvres le 18 juin) et dans la galerie commerciale de Carrefour Saint-Brice-sous-Forêt le 7 juin.

Tour de magie sur le thème des DEEE.

Animation dans la galerie commerciale de Carrefour à Saint-Brice sous-Forêt.

Plus de 300 enfants ont été sensibilisés à la prévention, au tri et à la gestion des déchets puis ont reçu une information spécifique sur les DEEE. Avec l'aide d'artistes, ils ont réalisé des œuvres à partir de matériels électriques et électroniques usagés.

Créations musicales et fabrication d'instruments de musique à partir d'objets, de matériaux de récupération et de DEEE ; création d'un spectacle avec 2 classes de maternelle et 2 classes de CE2 avec l'association La Lutherie Urbaine.

Création de robots à partir de cartes mères d'ordinateurs avec l'artiste Dadave (2 classes de CM2).

Des collectes exceptionnelles, mises en place au sein du Syndicat, lors des événements et dans des écoles et services techniques, ont permis de collecter 1601 DEEE, soit 297 % de plus que pour la première participation à cette tournée.

ANIMATION (suite)

NOUVELLES ANIMATIONS

Le Syndicat a également mis en place de nouvelles animations. « Les Journées du Compostage » sont devenues « La Semaine du Compostage », pour permettre de sensibiliser un plus grand nombre d'administrés et d'enfants.

Lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, un troc-livres en gares et un Repair Café ont été expérimentés et ont rencontré un vif succès.

SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS

En milieu scolaire

Le SIGIDURS tient à proposer chaque année des animations innovantes aux établissements scolaires de son territoire de compétence.

Ainsi, un nouveau programme d'animations destinées aux élèves de CE2 et CM2 a été envoyé aux écoles élémentaires à la mi-septembre 2014.

Les chargées de sensibilisation, aidées de l'animatrice de l'association La Case, compétente et formée aux animations du Syndicat, ont sensibilisé 1 947 élèves sur l'année scolaire 2013/2014.

En parallèle, le SIGIDURS a initié et piloté 6 projets s'adressant aux élèves de la maternelle au lycée, ceux-ci ayant permis de sensibiliser 1 517 élèves.

En habitat collectif

L'habitat collectif représente près de 55,2 % de l'ensemble du territoire du Syndicat et 36,7 % sur le territoire collecte.

Dans ce type d'habitat urbain dense, les performances de tri sont plus faibles qu'en habitat pavillonnaire. La moyenne nationale tout type d'habitat confondu est de 46 kg/hab./an alors qu'elle s'élève seulement à 29 kg/hab./an en habitat collectif (source Eco-Emballages 2014).

On constate également que le pourcentage d'erreurs de tri y est plus important. Les freins au geste de tri sont nombreux : vétusté des locaux, insuffisance de bacs, difficultés sociales, rotation importante des locataires, manque d'implication, ...

Le SIGIDURS a missionné une chargée de sensibilisation pour établir des partenariats et une communication étroite avec les bailleurs et gardiens des immeubles du territoire. Les difficultés propres à l'habitat collectif sont ainsi mieux identifiées et des solutions aux problèmes de tri sont apportées de manière individualisée.

Ainsi en 2014, 36 résidences et pavillons en gestion collective ont vu leur dotation révisée. Les bacs cassés ont été changés et les réunions de terrain ont permis d'adapter, voire de proposer, une nouvelle dotation en bacs de tri dans le but de donner aux habitants les moyens nécessaires pour trier leurs déchets.

Dans le cadre de ces dotations, le SIGIDURS a pu approcher 15 syndics et bailleurs.

Lydie, chargée de sensibilisation, auprès d'un gardien d'immeuble.

Residence les Grandes Bornes à Goussainville.

Auprès des administrations

Le SIGIDURS a poursuivi en 2014 la généralisation des gestes de prévention et de tri au sein des administrations et écoles de son territoire collecte. Ce projet consiste à mettre à disposition des bâtiments publics les moyens nécessaires pour favoriser la pratique de ces gestes (matériels, affichage, sensibilisation...).

Ainsi, en 2014, 4 établissements publics (mairie, services techniques, salles de réception) et 12 structures scolaires (écoles maternelles et élémentaires, cantines scolaires et centres de loisirs) ont été équipés en mini bacs et panneaux de consignes de tri.

Afin de mener à bien ce projet, et d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés par la chaîne du tri et les gestes de prévention des déchets, 726 élèves, 60 agents des communes, 38 enseignants ainsi que 60 personnels d'entretien et de restauration scolaire ont été sensibilisés.

Mini bacs à ordures ménagères et emballages recyclables/papiers.

En porte à porte

La moyenne nationale des performances de recyclage est de 67 % (source Eco-Emballages). Sur le territoire du SIGIDURS, le bilan s'élève à 36,9 % sur l'année 2014.

Fort de ce constat, les actions de communication en porte à porte ont été intensifiées de mars à décembre 2014.

Ces opérations de porte à porte répondent à des problématiques de terrain liées à la collecte et au tri des déchets et sont effectuées :

- suite au refus de ramassage de bacs contenant des erreurs de tri ou présentés en dehors des jours de collecte du flux concerné (collecte sélective, ordures ménagères, déchets végétaux, etc.) ;

Sensibilisation au tri lors d'un porte à porte.

- suite à des changements de conteneurisation (installation de bornes d'apport volontaire) ou à la révision de la dotation d'un habitat collectif.

Le SIGIDURS déploie cette communication de proximité auprès des communes les plus en difficulté face au tri des déchets. Un classement a été effectué grâce aux résultats des performances de tri (bilans trimestriels) de chacune d'elles. Les communes les moins performantes ont été désignées comme prioritaires en terme d'interventions en porte à porte (sensibilisation de l'ensemble des habitants de la ville).

2031 administrés, soit 31 % de la population approchée lors de ces actions, ont été sensibilisés à la prévention, au tri et à la valorisation des déchets sur l'année 2014.

FINANCES RESSOURCES HUMAINES

76,964 M€
DE BUDGET

24,938 M€
DE CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

4,8 M€
DE RECETTES ISSUES DE LA VENTE D'ÉNERGIE

2,2 M€
DE SOUTIEN DES ÉCO-ORGANISMES ET DE VENTE DES MATÉRIAUX

Le SIGIDURS est financé en partie grâce aux contributions de ses collectivités adhérentes.

Depuis 2012, le SIGIDURS appelle un montant de contributions sans hausse pour l'exercice de la compétence traitement, malgré deux relèvements du taux de TVA. Le premier en 2012 où la TVA est passée de 5,5 % à 7 % et l'autre en 2014, de 7 à 10 %.

Ce maintien des contributions est possible grâce à la maîtrise des dépenses et à l'amélioration des recettes de fonctionnement.

COMPTE ADMINISTRATIF

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE PAR COMPÉTENCE

	Total compte administratif	Compétence Traitement	Compétence Collecte
Section de fonctionnement			
Dépenses réelles			
Dépenses d'ordre			
Recettes réelles			
Section d'investissement			
Dépenses réelles			
Recettes réelles			
Recettes d'ordre			
Résultat de l'exercice			
Fonctionnement			
Investissement			

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET 2014

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL				

COMPÉTENCE TRAITEMENT

15 433 775 M€

DE CONTRIBUTIONS

Le montant total de participation appelé au titre de l'année 2014 s'élève à 15 433 775 €. Il a été calculé sur la base des prix unitaires (voir tableau ci-contre), adoptés par délibération n°14-11 du 10 février 2014.

Flotte de traitement	
Déchèteries	
Tri des collectes sélectives	
Objets encombrants	
Déchets végétaux	
DIBS	
Déchèteries	
Ratio flux	
Part propriétaire	
Administration générale	
Part flux	

ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS

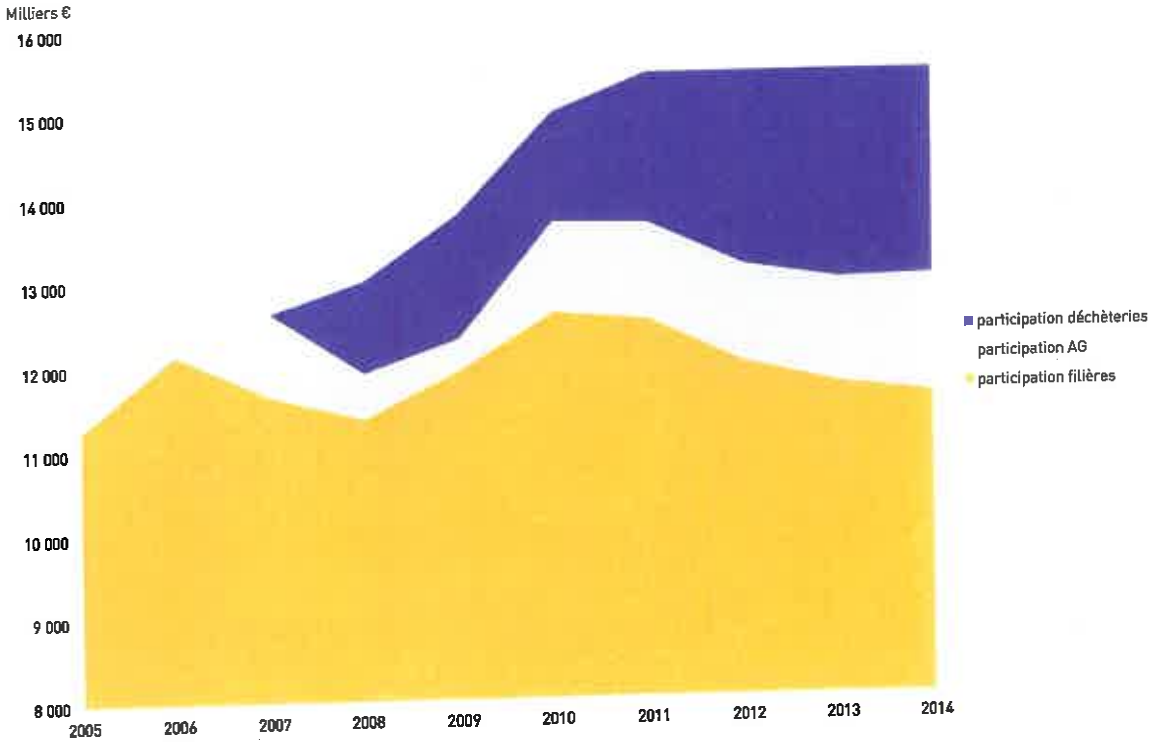

Le montant total des participations appelé pour financer le budget de l'année 2014 demeure constant pour la quatrième année consécutive. Il est à noter que la part dédiée au financement du traitement des déchets au sein des différentes filières a retrouvé son niveau de 2007.

La politique de maîtrise des coûts et d'accroissement des recettes, menée depuis la fin des travaux réalisés sur le CVE, a notamment permis d'absorber deux hausses du taux de TVA, lequel est passé de 5,5 % à 7 %, puis à 10 % en 2014.

La contribution totale à la compétence Traitement continue toutefois d'être fortement impactée par le coût de gestion des déchèteries.

COMPÉTENCE TRAITEMENT (suite)

RÉPARTITION DES RECETTES

Recettes d'investissement (2,957 M€)

Autofinancement (1,779 M€) 3%

FCTVA (1,018 M€) 2%

Subventions (0,160 M€) <1%

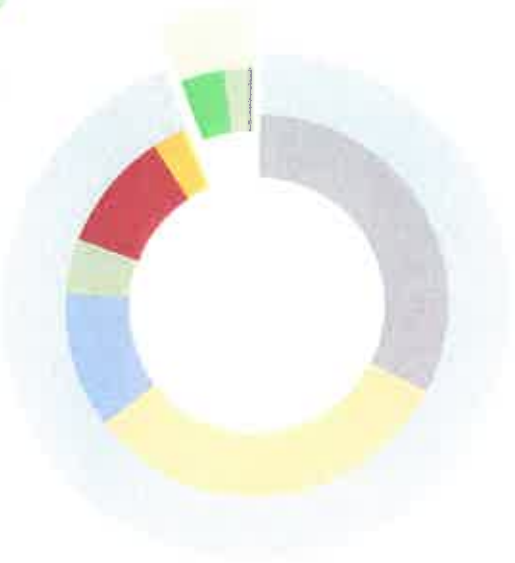

Recettes de fonctionnement (44,880 M€)

32% **Contributions** (15,434 M€)

32% **Report de l'excédent** (15,340 M€)

11% **Collectivités sous convention et Clients** (5,552 M€)

5% **Participation des éco-organismes** (2,219 M€)

10% **Vente d'énergie** (4,806 M€)

3% **Vente de matériaux** (1,352 M€)

<1% **Recettes diverses** (0,177 M€)

La part des contributions dans le total des recettes a diminué par rapport à 2013 (48 %).

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Dépenses d'investissement (7,829 M€)

Remboursement des emprunts (2,356 M€)

Report du déficit (2,870 M€) 11%

Travaux (2,267 M€) 9%

Immobilisations diverses (0,336 M€) 1%

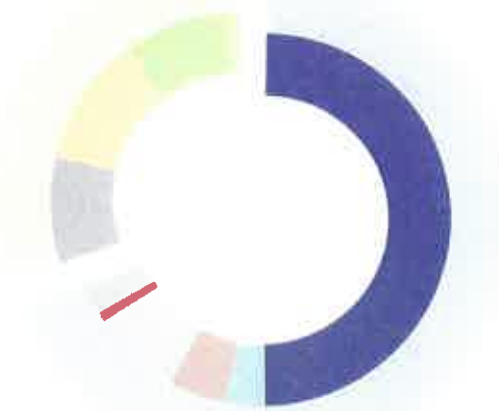

Dépenses de fonctionnement (17,646 M€)

49% **Marchés de traitement** (12,619 M€)

3% **TGAP** (0,838 M€)

5% **Charges de personnel et indemnités des élus** (1,302 M€)

Charges financières (2,016 M€)

1% **Communication** (0,195 M€)

Frais divers

Les marchés de traitement constituent la moitié des dépenses totales du budget. Les charges de structures (emprunts, personnel, communication et frais divers) représentent à peine 30 % du budget.

COMPÉTENCE COLLECTE 9 504 000 M€

DE CONTRIBUTIONS

RÉPARTITION DES RECETTES

Recettes d'investissement (0,381 M€)

FCTVA (0,018 M€) <1%

Report de l'excédent (0,363 M€) 3%

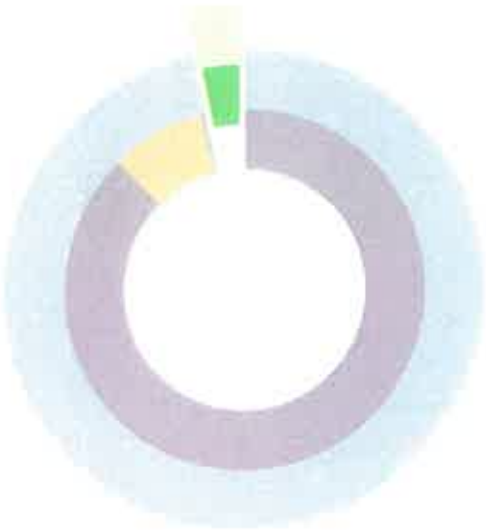

Recettes de fonctionnement (10,465 M€)

Contributions (9,504 M€)

Report de l'excédent (0,902 M€)

Recettes diverses (0,059 M€) <1%

La compétence collecte est financée presque en totalité par les contributions appelées auprès des collectivités adhérentes (97,7 % en 2013).

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Dépenses d'investissement (0,757 M€)

Remboursement des emprunts (0,186 M€) 2%

Aménagements divers (0,049 M€) <1%

Acquisitions de contenants (0,522 M€)

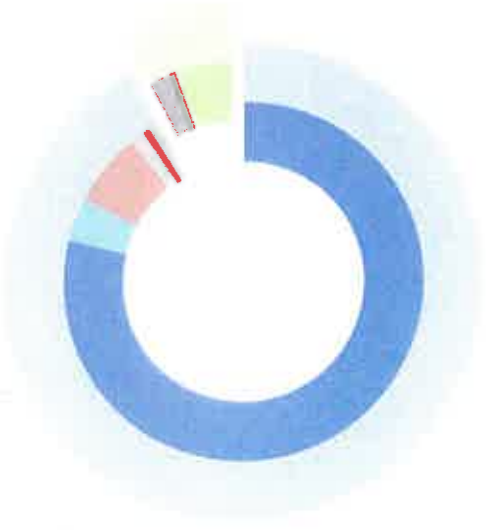

Dépenses de fonctionnement (9,051 M€)

79% **Marchés de collecte** (7,738 M€)

Maintenance en régie (0,383 M€)

Charges de personnel (0,646 M€)

Charges financières (0,131 M€)

<1% **Communication** (0,055 M€)

Frais divers (0,098 M€)

Les prestations de collecte et de maintenance des bacs constituent plus de 80 % des dépenses du budget collecte.
Les charges de structures (emprunt, personnel, communication, frais divers) représentent 10 % du budget.

CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
(pour 100 € versés)

TRAITEMENT

Répartition par nature de dépenses

La part des frais de traitement dans le montant des contributions est en légère baisse par rapport à 2013 (58,83 €).
La part des investissements augmente en raison notamment des travaux relatifs aux mesures des dioxines et furannes sur le CVE.

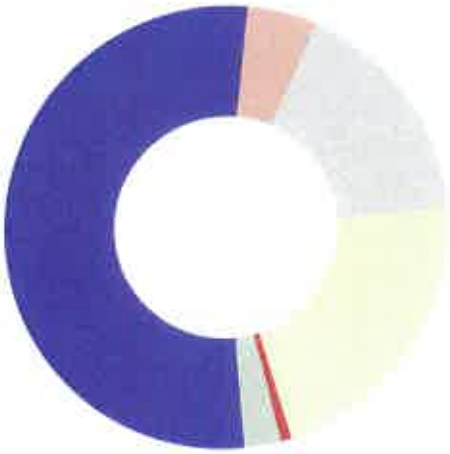

53€ Frais de traitement
5€ Frais de personnel
Emprunts
Investissements
<1€ Communication
Frais divers

Répartition par flux

La répartition par flux de la contribution traitement est identique à celle de 2013.

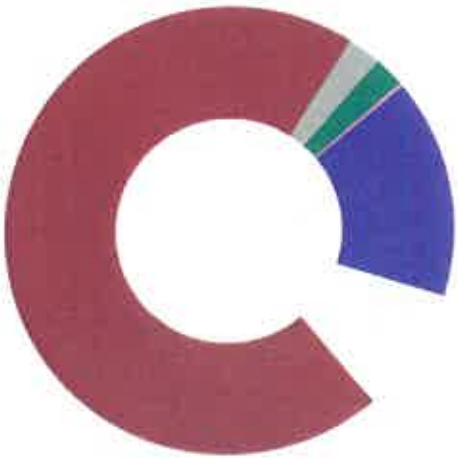

70€ OMr
2€ Encombrants
2€ Déchets végétaux
<1€ DDS
16€ Déchèteries
AG

COLLECTE

Répartition par nature de dépenses

La part des frais de collecte dans le montant des contributions est en légère hausse par rapport à 2013 (74 €).
La part des frais de personnel est en légère diminution (9 €).

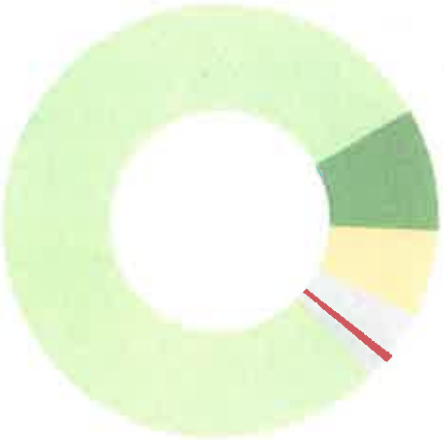

79€ Frais de collecte

9€ Frais de maintenance et de conteneurisation

7€ Charges de personnel

3€ Emprunts

<1€ Communication

1€ Frais divers

Répartition par flux

La part des OMr et des recyclables dans le montant des contributions est en légère diminution par rapport à 2013 (85 €).
La part des encombrants et des déchets végétaux augmente (respectivement 5 € et 8 €).

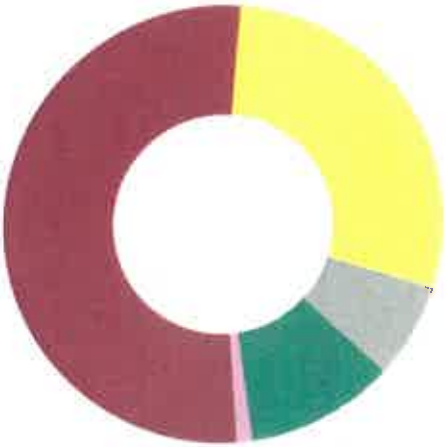

52€ OMr

29€ Recyclables

7€ Encombrants

11€ Déchets végétaux

1€ DDS

RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

Les agents de catégorie C représentent les trois quarts des effectifs du SIGIDURS. En 2014, la part des agents titulaires/stagiaires (25 personnes) est légèrement supérieure à celle des agents contractuels (21 personnes).

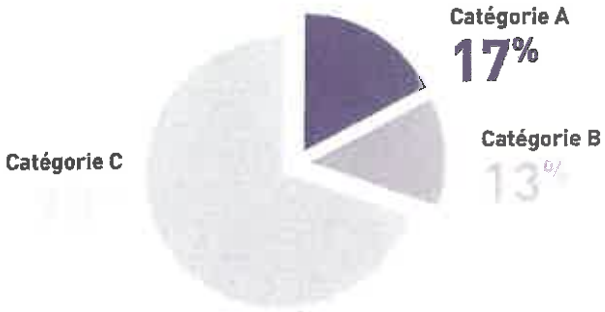

RÉPARTITION PAR STATUT

ÂGE

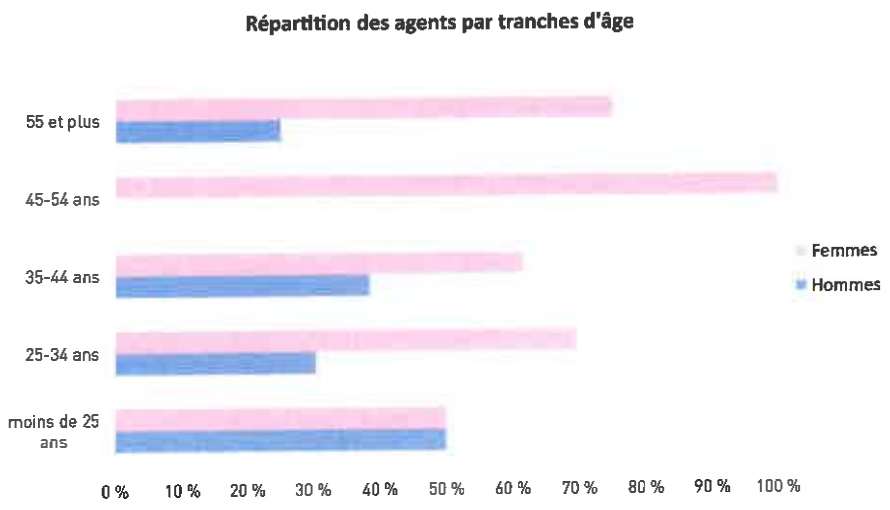

La moyenne d'âge au 31 décembre 2014 est de 34 ans et demi (32 ans et demi en 2013). Les trois quarts de l'effectif ont moins de 40 ans (76 %).

PARITÉ

	Femmes	Hommes
Direction Générale		
Cadres et encadrants		
Agents		
Total		

Le SIDIDURS compte un effectif majoritairement féminin, notamment au sein des services administratifs et du service de Communication-Animation-Prévention. Le service Collecte, quant à lui, est composé de 40 % de femmes et de 60 % d'hommes.

FORMATION

En 2014, 93 % des agents ont bénéficié d'actions de formation. Ce taux a double par rapport à 2013. Il est le signe de la volonté de mettre l'accent sur la formation, qui constitue un facteur de développement des compétences internes. La formation tout au long de la carrière professionnelle est mise en œuvre pour les agents de toutes catégories et de tous statuts. Un recueil des demandes de formation est systématisé notamment au cours de l'entretien annuel d'évaluation.

Par ailleurs, le SIDIDURS poursuit sa volonté d'accompagner les contrats Emploi d'Avenir dans leur parcours professionnel.

Taux de départ en formation	2013	2014
Catégorie A		
Catégorie B		
Catégorie C		
Toutes catégories		

Visite d'une usine de recyclage du papier

RESSOURCES HUMAINES (suite)

ABSENTÉISME

Caractéristique de l'absentéisme en maladie ordinaire

	2012	2013	2014
Nombre d'agents absents			
Nombre total de jours d'absence			
Fréquence des arrêts par agent			
Durée moyenne des arrêts (en jours)			

En 2014, on recense en moyenne 2 arrêts par agent absent en maladie ordinaire pour une durée moyenne de 7,7 jours.

Caractéristique de l'absentéisme en accident de travail

	2012	2013	2014
Nombre d'agents concernés			
Nombre total de jours d'arrêt			
Gravité			

En 2014, 3 agents ont déclaré un accident du travail. Tant le nombre de jours d'arrêts que la gravité des accidents ont nettement diminué.

Sur l'année 2014, 63,2 % des agents se sont arrêtés au moins une fois quelle que soit la nature de l'arrêt (maladie ordinaire, accident du travail ou maternité). Le taux était de 40 % en 2013.

48 arrêts en maladie ordinaire, 1 arrêt pour maternité et 1 arrêt pour accident de travail ont été comptabilisés en 2014. Sur les 48 arrêts pour maladie ordinaire, 29 l'ont été pour moins de 4 jours et 3 pour plus d'un mois. Les jours ou les arrêts sont les plus fréquents sont les lundis (20 arrêts) et les mardis (13 arrêts).

Les absences représentent 5 % du temps de travail annuel, ce qui équivaut à 2 agents absents sur toute l'année, soit le double de 2013.

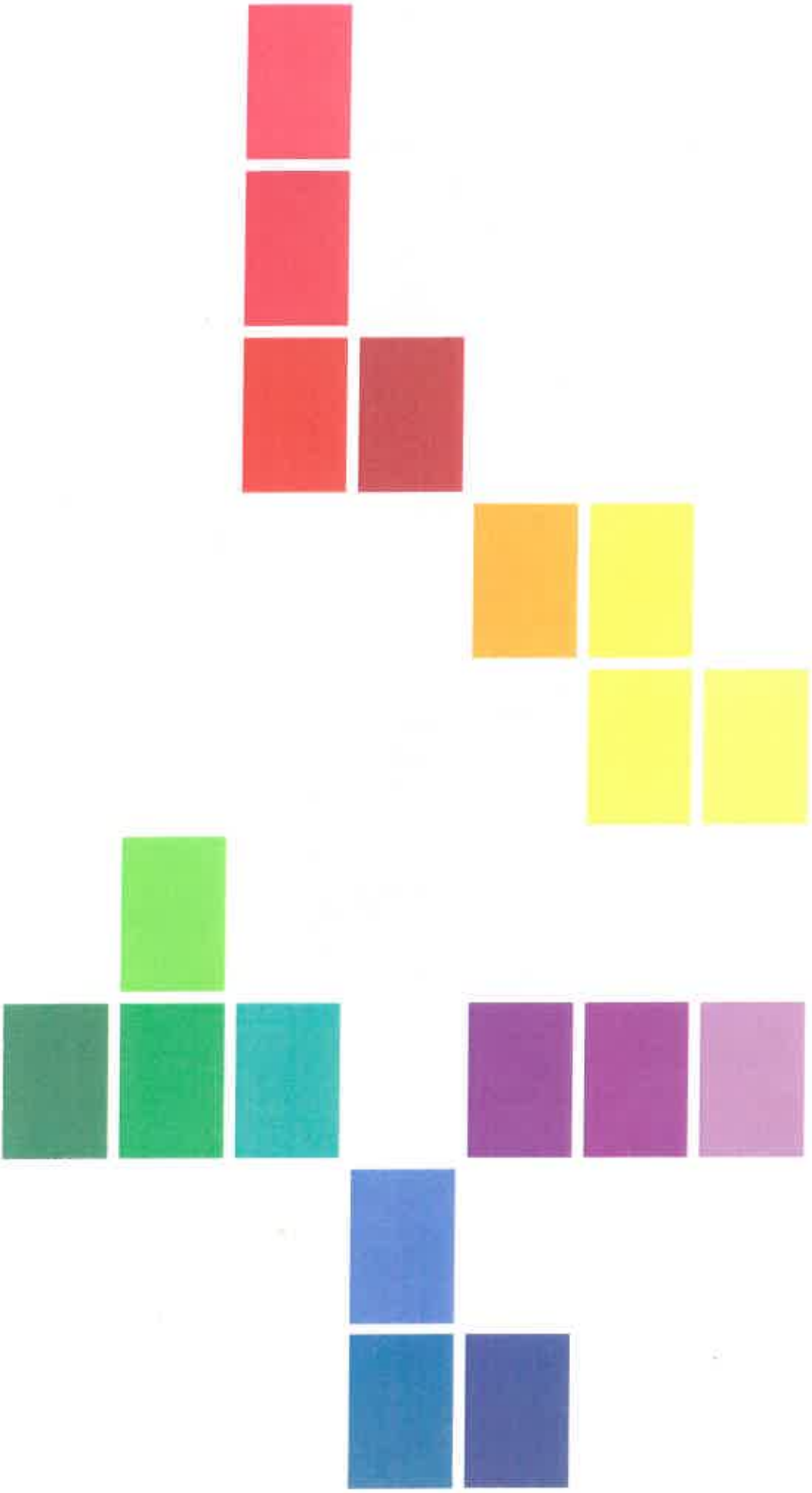

Sigidurs

Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles

www.sigidurs.fr

0 800 735 736

appel gratuit depuis un poste fixe

GLOSSAIRE

AG	Administration générale
BAVE	Borne d'apport volontaire enterrée
CAVDF	Communauté d'agglomération Val de France
CCOPF	Communauté de communes Ouest Plaine de France
CCPF	Communauté de communes Pays de France
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Porte de France
CET	Centre d'enfouissement technique
CVE	Centre de valorisation énergétique
DDS	Déchets dangereux spécifiques
DEA	Déchets d'éléments d'ameublement
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DV	Déchets végétaux
FCTVA	Fond de compensation de la TVA
IME	Installation de maturation et d'élaboration
ISDD	Installation de stockage des déchets dangereux
ISDND	Installation de stockage des déchets non dangereux
OMA	Ordures ménagères et assimilées
OMr	Ordures ménagères résiduelles
PEHD	Polyéthylène haute densité
PET	Polyéthylène téréphtalate
PLPD	Programme local de prévention des déchets
REFIOM	Résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères
REP	Responsabilité élargie du producteur
SDD	Semaine du Développement Durable
SERD	Semaine Européenne de Réduction des Déchets
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes